

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a fait hier – comme de coutume début janvier – l'exercice du «bilan et perspectives» de l'assurance chômage. Un exercice qui, entre espoirs et morosité, a produit un discours en demi-teintes. Le taux de chômage est faible, mais il augmente. On ne veut pas de plan de relance, mais la révision de l'assurance en est un. On salue celui annoncé par George Bush, qui prépare une guerre de nature à perturber tous les efforts de relance. Le Seco prévoit une pointe de chômage dans un ou deux mois, suivie d'une baisse.

OPINION

Demi-teintes

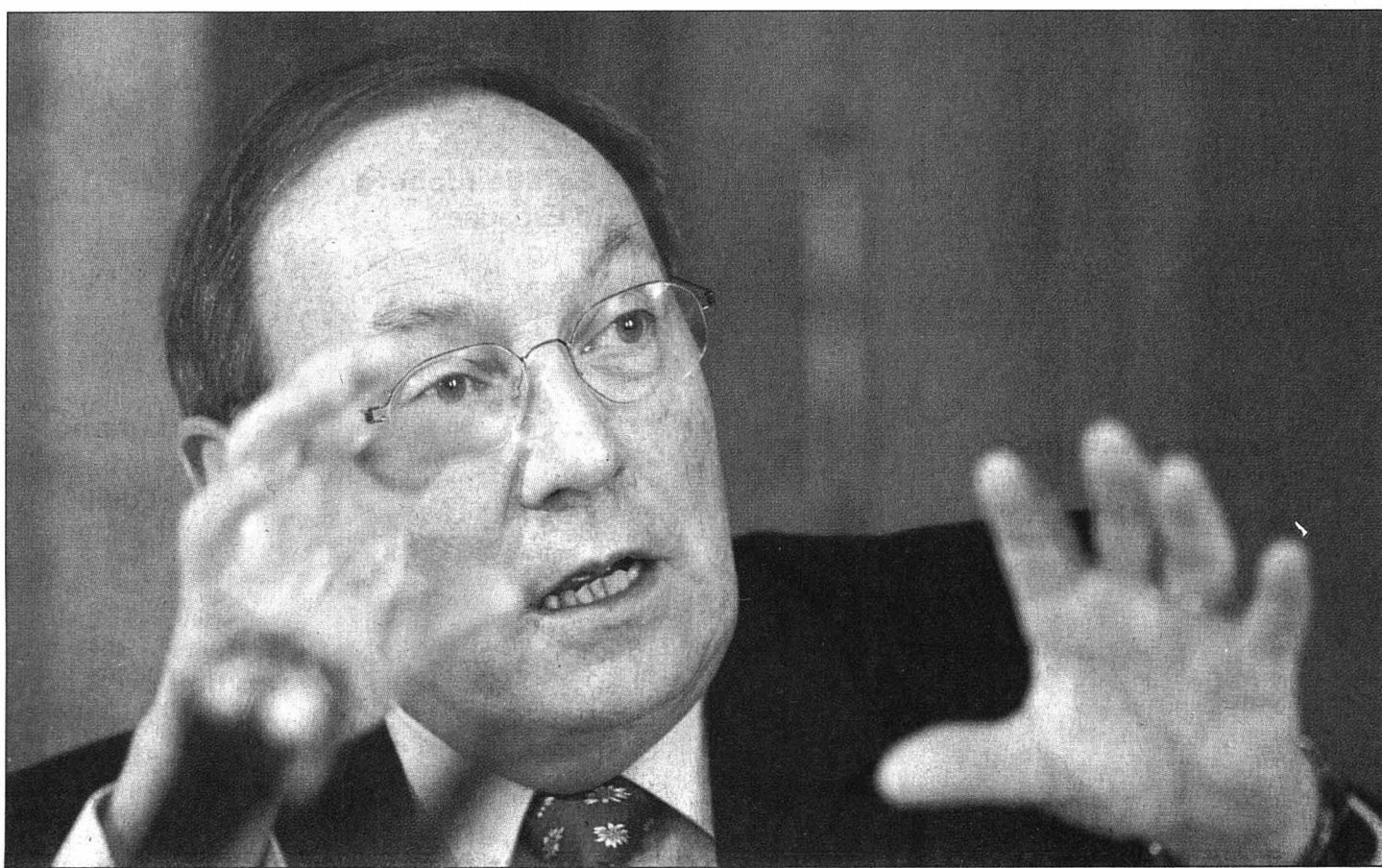
Correspondant à un taux de 4%, cette pointe fait pâlir d'envie certains de nos voisins. Mais il faudra probablement deux ans pour redescendre à 2%. Et 2%, cela fait encore 75.000 personnes en situation souvent dramatique. C'est aussi un socle élevé pour aborder une future récession. Et si la guerre en Irak éclate avant, on mesurera une nouvelle fois toute notre dépendance du pétrole.

Faudrait-il un plan de relance, un programme d'investissements en plein creux conjoncturel, dans des secteurs créateurs d'emplois durables? Probablement. Mais d'ici à un accord politique sur son contenu, il risque d'arriver trop tard. A témoin, le Parlement n'est pas encore parvenu à s'entendre sur les priorités à mettre dans le paquet fiscal, dont un des volets concerne les familles et les enfants, auxquels on promet depuis trois ans des allègements jugés impératifs. La baisse des cotisations à l'assurance chômage équivaut à un plan de relance, a dit hier Jean-Luc Nordmann en saluant celui de Bush. Propos audacieux: peut-on savoir ce que les entreprises feront des 500 millions libérés par cette baisse? Quant au même montant à disposition des employés, il n'est pas sûr qu'il soit dépensé en biens de consommation. Il ne s'agit que de 0,25% du salaire et, dans la morosité ambiante (et le suspense irakien), on préférera peut-être l'épargne. Bon, l'assurance chômage a remboursé ses dettes. Mais on repart avec 130.000 chômeurs: il faudra réemprunter.

François Nussbaum

Forte poussée du chômage

Conjoncture ■ Fin décembre, le taux est passé de 3,3 à 3,6 %: on enregistre près de 130.000 sans-emploi. Une décrue pourrait survenir au mois de mars



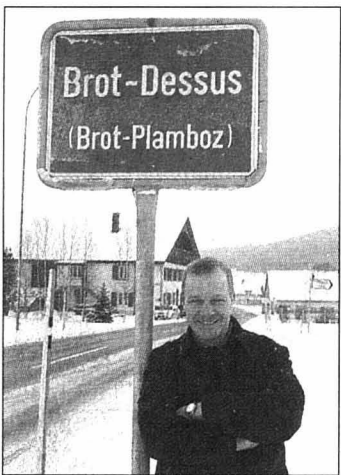
Fin 2002, le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a enregistré 129.809 chômeurs, soit 9182 de plus qu'en novembre. Le taux de chômage est ainsi passé de 3,3% à 3,6%, a indiqué hier Jean-Luc Nordmann, responsable de la Direction du travail. Le canton de Neuchâtel n'échappe pas à la morosité. En un mois, son taux de chômage a grimpé de 0,5% pour atteindre 4,3% à fin décembre. Cette évolution s'explique par la faiblesse de la conjoncture et le creux saisonnier de l'hiver. Une baisse devrait s'amorcer dès mars.

■ page 15

Jean-Luc Nordmann, responsable de la Direction du travail, a eu le pénible devoir d'annoncer les chiffres du chômage. PHOTO KEYSTONE

COMMUNES

Petits Poucets en bonne forme



Première partie d'un dossier consacré aux plus petites communes de chaque district neuchâtelois: les présidents de Brot-Plamboz (ici Eric Haldimann), d'Engollon et des Planchettes s'accrochent très bien de leur petite taille et refusent toute idée de fusion.

PHOTO GALLEY ■ page 3

Un jugement qui fera date

La Chaux-de-Fonds ■ Traité de «sale Ben Laden», il obtient réparation devant le tribunal

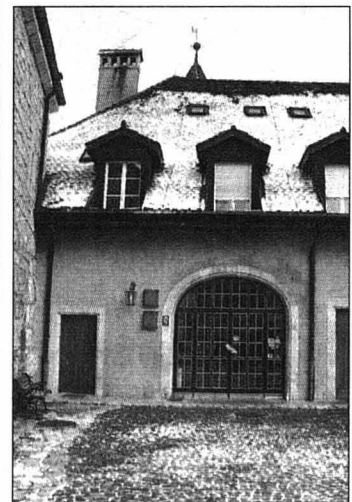


Le Tribunal de police de La Chaux-de-Fonds a condamné mardi un sexagénaire suisse à une amende de 300 francs pour des injures à caractère raciste (en photo, la Journée des réfugiés). C'est la première fois qu'un tribunal neuchâtelois sanctionne une infraction relevant du racisme «ordinaire» depuis l'introduction de la norme pénale antiraciste en 1995.

PHOTO ARCH-MARCHON ■ page 9

MÔTIERS

Le château cambriolé



Des cambrioleurs ont rendu visite dans la nuit de lundi à mardi au restaurant du château de Môtiers, y dérobant plusieurs grands crus et spiritueux. C'est la deuxième fois en six mois que l'établissement est la victime de voleurs. Son gérant dénonce.

PHOTO CHOPARD ■ page 6

TURQUIE

Catastrophe aérienne

Un avion de ligne de Turkish Airlines, avec 77 personnes à bord, s'est écrasé hier par temps de brouillard peu avant l'atterrissage, dans le sud-est de la Turquie. Seuls cinq passagers ont survécu au crash, selon les autorités.

■ page 18

MODE DE VIE

Successions: situation améliorée



Depuis le 1er janvier, une nouvelle loi s'applique dans le canton de Neuchâtel s'agissant de l'impôt sur les successions et sur les donations entre vifs. Seul est pris en compte, désormais, le lien de parenté entre le défunt (ou le donateur) et l'héritier (ou le bénéficiaire). Aperçu des principales modifications (photo sp).

■ page 14

THIELLE

Haute tension pour une ligne

Les opposants à la ligne à haute tension de Thielle-Wavre viennent d'être déboutés. EEF et Ensa ont reçu l'autorisation de procéder à cette installation. Mais les recourants ont l'intention de s'adresser à la Cour européenne des droits de l'homme.

■ page 8

PUBLICITE

AUBERGE D'AUVERNIER

Jacques Besse
a le plaisir de vous annoncer:

Aujourd'hui à 17 h 30

L'OUVERTURE

Tél. 032 731 50 50
Fermé dimanche et lundi

Prix rafraîchissants.

Actions du 7.1 au 13.1



Oranges Navelinas
d'Espagne
le filet de 2 kg

1.90



Salade Iceberg
d'Espagne
le kg

3.10



Couronne soleil Bio
300 g

1.80

au lieu de 2.25

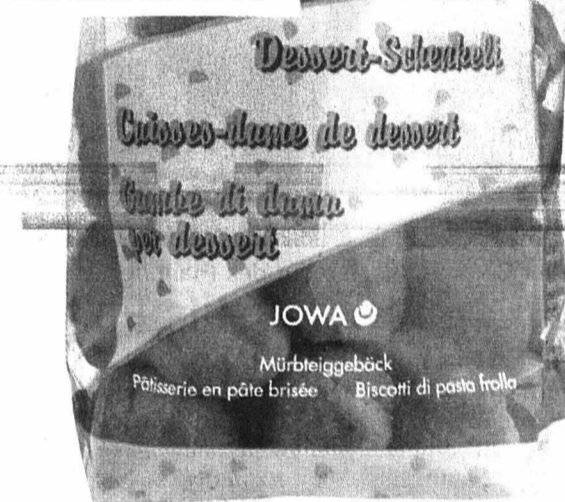


Cuisses-dame de dessert

le paquet de 300 g

2.80

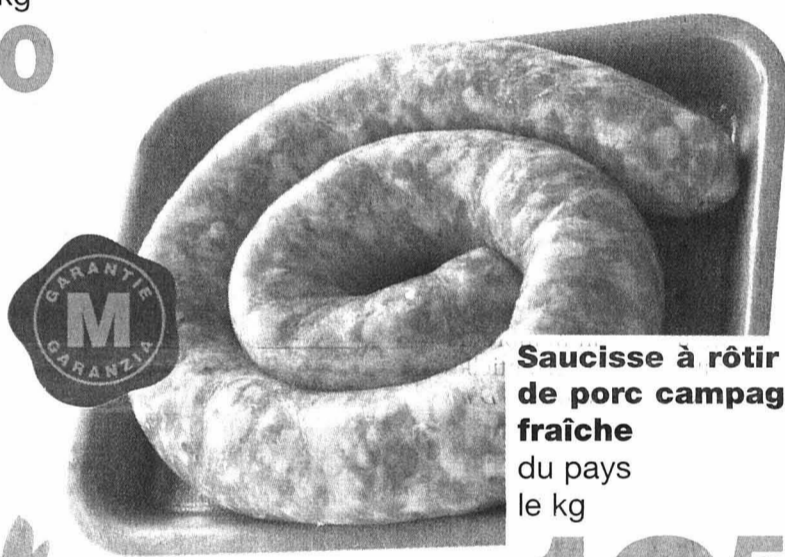
au lieu de 3.40



Ragoût de bœuf
1^{er} choix, frais
de Suisse
le kg

18.-

au lieu de 23.-



Saucisse à rôtir
de porc campagne
fraîche
du pays
le kg

13.50

au lieu de 19.50



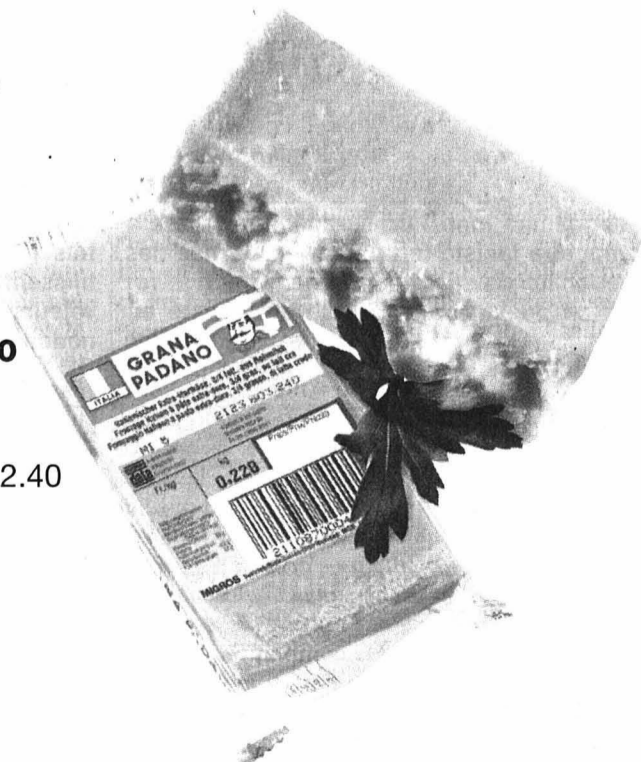
Grana Padano
en bloc
les 100 g

1.50

au lieu de 1.90

râpé, en sachet
de 120 g

1.90 au lieu de 2.40



JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!
2 poulets frais suisses Optigal
le kg

6.90

au lieu de 8.90



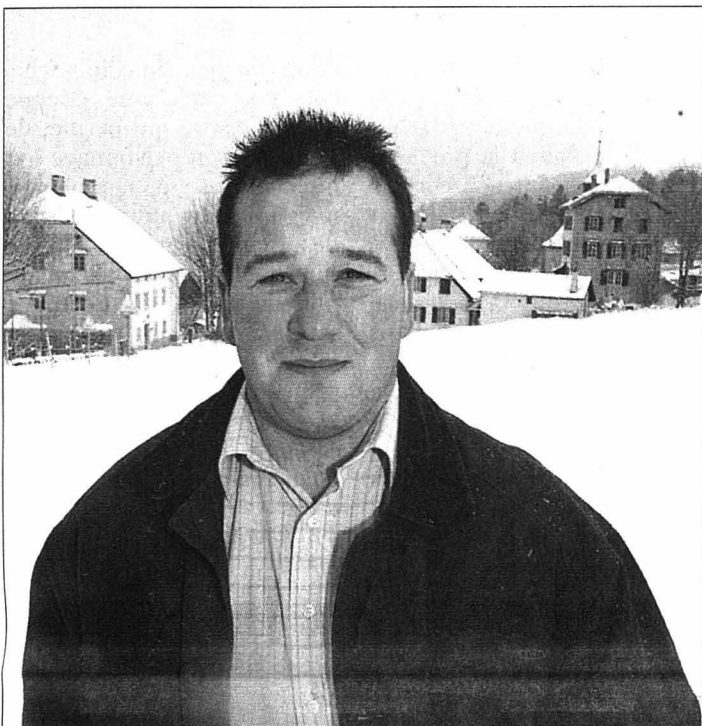
Minuscules, et très fières de l'être

Communes ■ Première partie de notre tour d'horizon des Petits Poucets du canton de Neuchâtel: heureux, Brot-Plamboz, Engollon et Les Planchettes défendent farouchement leur indépendance

Sur les 62 communes que compte le canton de Neuchâtel, 13, à fin 2001, recensaient moins de 400 habitants. Si leur poids démographique est faible (moins de 2% de la population cantonale, proportion inférieure à Bevaix, par exemple), elles représentent, à leur niveau, des entités politiques complètes. Comment vivent-elles? A quels problèmes sont-elles confrontées? Comment envisagent-elles leur avenir? Autant de questions soulevées lors d'entretiens avec des conseillers communaux de six d'entre elles. En l'occurrence, les moins peuplées de chaque district.

Pour ce premier volet, Rémy Gogniat, Brigitte Rebetez et Nicolas Huber sont allés se balader du côté de Brot-Plamboz, d'Engollon et des Planchettes. Dans une prochaine édition, nous nous intéresserons à Enges, à Brot-Dessous et aux Bayards.

«Nous débrouiller seuls»



Pour Didier Calame, l'isolement des Planchettes fait partie de son identité. PHOTO GALLEY

Neige et froid n'y font rien: c'est avec beaucoup de chaleur que Didier Calame parle des Planchettes, la commune qu'il préside. Ses 237 concitoyens vivent à un petit quart d'heure du centre-ville de «l'immense» Chaux-de-Fonds. Mais ne lui parlez pas de fusion. «Je suis totalement contre. Elle ne nous apporterait rien de plus que ce que nous avons déjà.» Pire encore: «Une fusion ferait de notre village un quartier sans vie et peu attractif.» Une collaboration accrue, alors? «Oui. Mais pas si cela nous coûte beaucoup plus.»

Financièrement, la petite commune peut-elle faire cavalier seul? «Notre situation n'est pas dramatique, nous ne sommes pas surendettés. Mais nous devons puiser dans notre fortune chaque année.» Il ne manque pas grand chose – «juste 200.000 francs!» – pour que la commune «tourne bien.» Une ou deux personnes morales, peut-être, car elles manquent cruellement. «Mon rêve de président serait d'accueillir un horloger!»

La plus grosse ombre planant sur les finances communales? Le coût de l'enseignement secondaire. Les jeunes Planchottiers, qui vont étudier à La Chaux-de-Fonds, coûtent 10.000 francs chacun par année. «Avec notre budget d'environ 900.000 francs, nous ne pouvons pas supporter sans douleur le coût de trois ou quatre nouveaux élèves...»

L'exécutif des Planchettes a fait part de cette inquiétude au canton. «L'Etat nous a répondu que nous n'étions pas les plus mal lotis. Il nous a refusé une aide pour la scolarité et nous a proposé un désendettement partiel en augmentant notre coefficient fiscal à 110 pour cent». Ce que le Conseil général a refusé.

Pour Didier Calame, la réponse du canton confirme ce qu'il pensait de la politique de l'Etat envers les communes. «Il se désolidarise. Et investit son argent à la mauvaise place.» Lui, il se soucierait d'abord des communes, de ses habitants et de leurs entreprises. Avant de favoriser des firmes internationales, d'investir dans des projets intercantonaux ou nationaux, «ou de dépenser une centaine de milliers de francs dans un centre forestier.»

Les plus isolés du canton

En 2003, l'exécutif des Planchettes bouclera un projet de parcelle à bâtir de 6500 m². Comme celui du nouveau bâtiment communal, qui devrait accueillir salles de classe et locaux de pompiers. A plus long terme, les enjeux ne manquent pas: «Motiver les jeunes à rester, développer l'industrie et l'artisanat, rendre la commune plus attractive. Notamment dans le domaine touristique.»

La motivation de Didier Calame repose sur une certitude: «Nous sommes la commune la plus isolée du canton, nous devons apprendre à nous débrouiller sans attendre les autres.» /NHU

«Notre commune va très bien»

Ce n'est pas parce qu'un gros contribuable a maigri, obligeant le coefficient fiscal à grimper de 70 à des hauteurs presque cantonales, que le président de la commune de Brot-Plamboz perd sa sérénité: «Notre commune va très bien, nous a dit Eric Haldimann. Elle ne connaît aucune difficulté réelle. Notamment parce que nous n'avons pas de partis politiques, donc pas de chamailleries inutiles. On trouve nos 15 conseillers généraux sans problème.» Eric Haldimann pense aussi qu'une commune se porte d'autant mieux que le nombre de personnes se sentant responsables est élevé. Les terrains nécessaires à la réalisation du trottoir, le long de la route, n'ont-ils pas été mis gratuitement à disposition par les propriétaires?

Heureuse commune...

Six d'usés

Quels sont les défis qui attendent cette poignée de hameaux (Le Joratél, Brot-Dessous, Les Petits-Ponts, Plamboz, ainsi qu'un certain nombre de lieux-dits), vivant essentiellement de l'agriculture? «D'un point de vue purement communal, je n'en vois pas. Il n'y a plus de grosses infrastructures à réaliser. On vient de terminer le remaniement parcellaire, commencé en 1984. On a «usé» six conseillers d'Etat. On a tout eu: les tourbières, les zones tampons, les sites marécageux, les études d'impact... mais ça s'est terminé à satisfaction. Nos drainages sont en ordre, nos chemins construits et nos domaines rassemblés.» C'est dire que l'année 2003 sera calme, sans échéance particulière. Alors, Brot-Plamboz, prête à fusionner avec Les Ponts-de-Martel ou La Sagne?

Le mot fusion est celui qu'il ne fallait pas prononcer! «C'est pas un mot à dire, ici. On



Devant Brot-Dessus, hameau principal de Brot-Plamboz, Eric Haldimann est un président heureux. PHOTO GALLEY

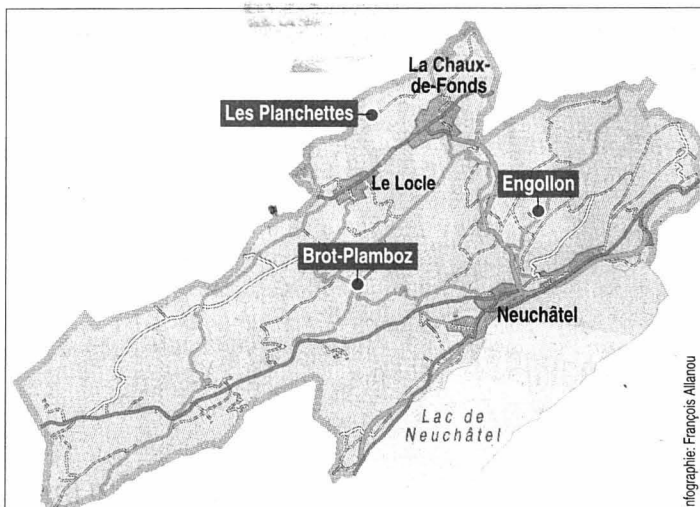
tient à notre commune. Il faut parler de collaboration. Elle existe depuis très longtemps, surtout avec Les Ponts.» De fait, Eric Haldimann cite de nombreux domaines où la grande voisine a gentiment centralisé les

services pour elle et Brot-Plamboz. A part la troisième classe primaire aux Petits-Ponts, les autres classes sont aux Ponts-de-Martel, comme le temple, le cimetière (depuis toujours), la poste, la

banque, la déchetterie, et la plupart des sociétés villageoises. Le stand de tir est à La Sagne. «Mais nous gardons nos pompiers. C'est souhaitable pour nos fermes, et c'est utile pour Les Ponts, puisque nos hommes travaillent sur place.» Une collaboration est toutefois prévue entre les trois communes pour grouper les achats de matériel et pouvoir ainsi toucher les subventions.

Qu'attend Eric Haldimann de l'Etat, pour sa commune? «J'aimerais que les charges qui nous sont imposées soient prises en compte par l'Etat, quitte à augmenter les impôts cantonaux. Nous pourrions baisser les impôts communaux d'autant, ce qui reviendrait au même, pour le contribuable, et nous n'aurions plus à nous occuper de ce que nous ne pouvons de toute façon pas modifier.»

Et, d'une manière plus directe: «On discute beaucoup, dans le canton. On devrait parler moins et faire davantage...» Parole de sage! /RGT



	BROT-PLAMBOZ	ENGOLLON	LES PLANCHETTES
Population	274 hab.	75 hab.	237 hab.
Coefficient fiscal	98%	80%	102%
Fortune	480 000 fr.	794 000 fr.	~ 400 000 fr.

«Une fusion? Pas question!»

La taille XS, Engollon la porte sans complexe. C'est même son atout: en faisant les choses en petit – peu de services, gestion parcimonieuse (et une fortune cosue) – la commune présente des avantages très concrets. Non seulement la fiscalité y est agréable, mais le budget

2003 affiche un excédent, contrairement à la plupart des collectivités publiques.

Une église, un bistrot et des prestations communales réduites au minimum. Engollon n'a ni école, ni cantonnier, des transports publics seulement à la demande et une administratrice communale à

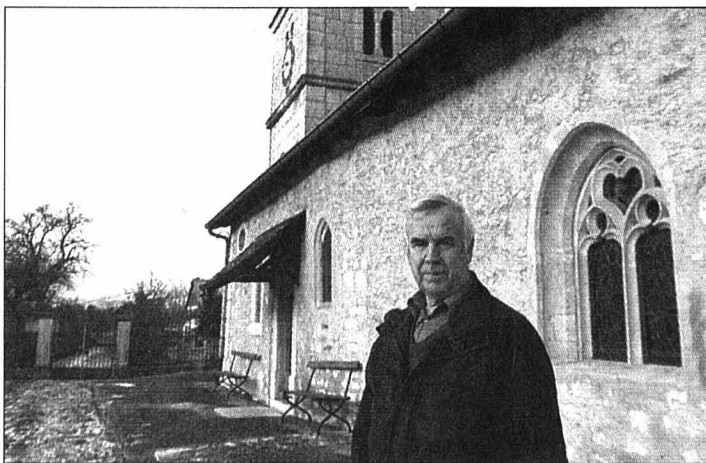
tiers-temps. L'entretien du cimetière et les gazons, c'est un jeune homme, payé à l'heure, qui s'en charge. Pour le reste, des habitants se dévouent lors de la «corvée», une fois par an: moyennant rétribution, ils remettent le territoire communal propre en ordre.

Quelques nouvelles habitations, la transformation d'une ferme en locatif et la population s'est modifiée: la commune a gagné quelques âmes et s'est rajeunie. «Il y a cinq ou six ans, on n'avait plus d'enfants à l'école, aujourd'hui on en a beaucoup», glisse Charly Comtesse. En comptant ses doigts, le président de commune s'exclame: «On en a neuf en scolarité obligatoire!» Les plus jeunes fréquentent l'école primaire de Vilars (à 1 km), les adolescents sont envoyés à Neuchâtel (ou Cernier), et la localité règle les factures d'écolage.

La bonne santé de la commune, Charly Comtesse l'ex-

plique par l'attention portée aux dépenses, tout en admettant «qu'il y a pas mal de fortune: on la gère et on arrive à bien tourner...» Un brin amer, il ajoute que «ça nous pénalise pour la péréquation intercommunale...» Malgré tout, les autorités envisagent de rendre le coefficient fiscal plus confortable, en baissant le taux à 70, pour compenser l'effet des taxes causales.

Après l'église (fin 2003), la commune s'attellera à la rénovation d'une ferme puis à un remaniement parcellaire. «Tout va pour le mieux à Engollon... pour le moment», lâche Charly Comtesse. Le président, en exercice depuis 30 ans, ne veut pas entendre parler de regroupement communal. Il précise que d'autres sont du même avis... «Le canton fait pression, dit-il. Mais tant que nos finances sont saines, il ne peut pas nous obliger à fusionner!» /BRE



Charly Comtesse totalise... trente ans de service au Conseil communal d'Engollon. PHOTO LEUENBERGER

LA VILLE PRATIQUE

URGENCES

■Police: 117.
■Urgences-santé et ambulance: 144.
■Feu: 118.
■Intoxication: 01 251 51 51.
■La Main tendue: 143.
■Dentiste de garde: 144.
■Pharmacie de service: Tripet, rue du Seyon, 8-20h (en dehors de ces heures, le no 032 722 22 22 renseigne).
■Médecin de garde: 144.
■Permanence ophtalmique: 032 722 22 22.
■Hôpitaux: Cadolles (poli-clinique médicale et chirurgicale) 032 722 91 11, Pourtalès: (poli-clinique chirurgicale, pédiatrique et gynécologique) 032 713 30 00, Providence 032 720 31 11.
■Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.
■Violences: centre de consultations LAVI - aide aux victimes 032 889 66 49 ou 032 919 66 52 ou la main tendue (143) ou la police (117).
S.O.S. racket-violence 079 270 92 06. Solidarité-femmes, 032 968 60 10.

BIBLIOTHÈQUES

■Bibliothèque publique et universitaire: lecture publique: lu-ve 12h-19h, sa 9-17h. Fonds d'étude: lu-ve 10h-12h/14h-19h, sa 9-12h; salle de lecture: lu-ve 8-22h, sa 8-17h; bibliothèque à domicile, service gratuit de la Croix-Rouge, tél. 032 725 42 10. ■Bibliothèque des Pasteurs: lu-ve 8-11h30. ■Bibliothèque Pestalozzi: lu 14-18h, ma-ve 9h-12h/14-18h, sa 9-12h; ludothèque: lu/je 13-18h. ■Bibliothèque mondiale, livres en langues étrangères: ma 9-11h, me 14-17h, je 16-19h, sa 10-12h. Le Discobole, prêt de disques: ma-me-ve 14h-18h30, sa 9-11h30.

PISCINES

■Piscines du Nid-du-Crô: Fermées pour entretien des installations jusqu'au lundi 21 janvier à 8 heures.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■Théâtre A 19h, à la Maison du concert, «Laphard Dzbaroqh», de Pascal Berney, par le Théâtre des gens.
■Théâtre A 20h30, au théâtre du Pommier: «Le collier d'Hélène», de Carole Fréchette, par la compagnie Marin.
■Théâtre A 20h30, au théâtre de la Poudrière: «Le mariage», de Nicolas Gogol, par la compagnie Héliogade.
■Jazz A 20 heures, au bar King (Seyon 38): concert de jazz avec les «New Orleans Hot Shots Six» de Morat.
■Théâtre A 20h30, au théâtre du Passage, «Ay!QuiXote», d'après Miguel de Cervantès, par le Teatro Malandro.
■Seniors De 14h15 à 16 heures, à la faculté des lettres, espace Agassiz, dans le cadre de l'Université du 3e âge: «Le peintre Lermite et le vitrail», conférence par Raymond Pasinetti.

DEMAIN

■Théâtre A 20h30, au théâtre du Passage, «Ay!QuiXote», d'après Miguel de Cervantès, par le Teatro Malandro.
■Théâtre A 20h30, au théâtre de la Poudrière: «Le mariage», de Nicolas Gogol, par la compagnie Héliogade.
■Théâtre A 20h30, à la Maison du concert, «Laphard Dzbaroqh», de Pascal Berney, par le Théâtre des gens.
■Théâtre A 20h30, au théâtre du Pommier: «Le collier d'Hélène», de Carole Fréchette, par la compagnie Marin.

La farce de l'apparence

Maison du concert ■ *Le Théâtre des gens* crée «Laphard Zbaroqh», comédie grinçante de Pascal Berney sur la phobie de la ride

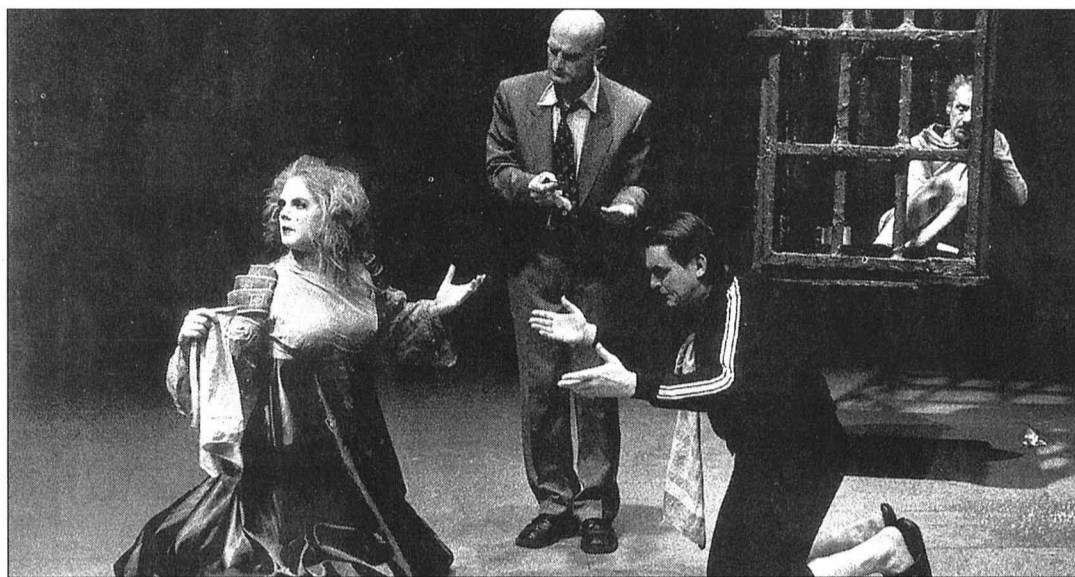
Par Jean-Michel Pauchard

La comédie, pour ne pas parler de la farce, n'est pas le genre qu'on associe le plus spontanément au Théâtre des gens. C'est dire l'intérêt de la création de «Laphard Zbaroqh», en représentation depuis hier à la Maison du concert, l'ancien théâtre de Neuchâtel. D'autant que l'auteur, le Genevois Pascal Berney, a écrit cette pièce pour la compagnie neuchâteloise, qu'il connaît bien pour avoir déjà participé à certains de ses spectacles.

Comme dans toute dramaturgie digne de ce nom, l'action commence lors d'un changement qui se transforme en crise: grâce à son chirurgien esthétique (Philippe Vuilleumier), Bertrude (Christine Brammeier), mère de famille bourgeoise, vient de subir une «remise à neuf» complète. Dont, encore couverte de bandages, elle n'a cependant pas pu encore faire «profiter» son entourage.

Une question d'identité

Mais s'agit-il vraiment d'un changement? Comme le laisse entendre le début de la pièce, la phobie de la ride qui habite Bertrude et son fils Pancras (José Ponce) conduit surtout



Entièrement remise à neuf, Bertrude (à gauche) révèle ses nouveaux atours.

PHOTO SP-IDYNE

vers un impossible refus de tout ce qui bouge sous prétexte que «dans l'action, les traits se brouillent». C'est dire que l'ironie et les bons mots sur une question littéralement superficielle débouchent ici sur une première interrogation fondamentale: l'essence même de la vie ne tient-elle pas dans sa marche vers la mort?

La seconde tient dans le jeu du même et de l'autre: évoquant un précédent ravalement de façade de son insupportable moitié, Nicaise, le mari (Patrice de Montmollin)

raconte qu'il avait ensuite l'impression de «la tromper avec elle-même»... Une question d'identité qui renvoie à la première interrogation, un peu comme les nouveau-nés soi-disant clonés des raéliens procèdent d'une quête de la vie éternelle.

La mécanique de l'histoire semble parfois s'égarer dans des directions déconcertantes. Mais l'essentiel de la trame tient le coup. Et Pascal Berney, comme metteur en scène de son propre texte, utilise les comédiens avec ingéniosité: plutôt que d'être habité par son rôle – ce qui serait sans

doute un peu ridicule –, chacun joue avec une énergie pince-sans-rire qui permet de donner à son personnage son intensité et sa complexité, mais avec un judicieux zeste de distance ironique. Un jeu sur le fil du rasoir d'autant plus méritoire que l'extrême sobriété du décor fait reposer tout le spectacle sur ses interprètes. /JMP

Jusqu'au 26 janvier, mercredi et jeudi à 19 heures vendredi et samedi à 20h30, dimanche à 17 heures. Relâche lundi et mardi

PUBLICITÉ

Prix brisés!

Saucisson vaudois

350 g env.



Épargnez 25%

le kg
11.90
~~16.-~~

Cabernet Sauvignon

Riverina
Australie
2002



1/2 prix
6 x 75 cl
23.70

(3.95 la bouteille)

47.40

Vente en carton entier uniquement

Linge de cuisine

100% coton
50 x 85 cm
• bleu clair • vert clair



Offre spéciale

3 pièces
6.95

Prestige Café Familia

• en grains
• moulu, sous vide



Épargnez 29%

2 x 500 g
4.95
~~7.-~~

Nutella



Épargnez 28%

400 g
2.55
~~3.55~~

Perwoll

Poudre standard, Box de 2,5 kg



Épargnez 39%

28 lavages
8.95
~~14.75~~

DENNER

Sylvain Affolter fera cavalier seul

Conseil général ■ Parce qu'il «ne se contente pas de demi-mesures», l'élu a décidé de démissionner du groupe PopEcoSol. Il siègera comme non-inscrit

Par
Pascal Hofer

Lundi prochain, comme il le fait depuis 18 mois, Sylvain Affolter prendra part à la séance du Conseil général de Neuchâtel. Mais il le fera au titre de non-inscrit, puisque, ainsi que l'a révélé hier RTN, l'élu a décidé de quitter le groupe PopEcoSol. Pourquoi?

Dans un courriel (e-mail) adressé aux membres de son groupe, aux présidents des trois autres groupes, aux membres du Conseil communal, au chancelier de la Ville et à d'autres personnes encore, Sylvain Affolter explique qu'il a décidé de «poursuivre seul son [mon] combat politique». Il ajoute: «Après plusieurs tentatives pour lancer le dialogue, j'ai malheureusement dû constater que les réflexions de fond n'intéressent guère les membres du groupe PopEcoSol. N'étant pas disposé à me contenter de demi-mesures, j'estime préférable de clarifier la situation par une séparation.»

Situation clarifiée

Candidat aux élections communales 2000, Sylvain Affolter a accédé au Conseil général en août 2001 (en lieu et place de Nicolas de Pury), en tant que sixième suppléant de la liste des Verts. «Mais il n'a jamais été membre de notre parti», précise Blaise Horisberger, autre élu écologiste au sein du groupe PopEcoSol et par ailleurs coprésident cantonal des Verts et actuel président du Conseil général.



Sylvain Affolter (au second plan en chemise claire, ici en train de siéger au sein du groupe PopEcoSol) estime qu'«il n'y a guère de réelle volonté de changement parmi la majorité des gens de gauche en ville de Neuchâtel».

PHOTO ARCH-IORI

Comment les Verts de Neuchâtel réagissent-ils à la démission de Sylvain Affolter? Quand on lui pose la question, Blaise Horisberger donne la même réponse que Dorothee Ecklin, présidente

du groupe PopEcoSol (et issue, elle, du mouvement Solidarités). A savoir: « Cette démission a le mérite de clarifier la situation. Comme Sylvain Affolter se comportait souvent de manière solitaire tant lors des

séances du Conseil général que dans les commissions, nous lui avons demandé à plusieurs reprises de travailler davantage avec les autres membres du groupe. Et s'il ne le souhaitait pas, qu'il en tire les conséquences. C'est ce qu'il a fait.»

Autre reproche adressé à Sylvain Affolter: «Lorsqu'il prenait la parole, il dépassait souvent les bornes pour ce qui est de la façon de dire les choses», commentent encore Blaise Horisberger et Dorothee Ecklin. Le fond? «Il y a en tout cas deux sujets sur lesquels nous ne partageons pas ses vues, et nous le lui avons également dit: d'une part en matière de politique fiscale, d'autre part dans sa manière de régulièrement mettre en cause l'honnêteté des autorités communales, celle des membres du Conseil communal en particulier. Sur ce plan, nous nous sommes toujours totalement distancés de ses propos.»

Et les commissions?

Cela étant dit, Blaise Horisberger précise que «sur

beaucoup d'autres sujets, les positions de Sylvain Affolter étaient toujours basées sur un fond de vérité». Dorothee Ecklin: «Nous n'étions pas toujours opposés à ses prises de position.» La présidente du groupe PopEcoSol se dit dès lors «déçue» par l'attitude de son ex-camarade: «Ce n'est pas en nous quittant qu'il arrangera quoi que ce soit, ce n'est pas tout seul qu'il parviendra à changer les choses. Et puis, en nous traitant comme il le fait, Sylvain Affolter oublie que nous sommes des politiciens de milice: nous faisons tous ce que nous pouvons, aux côtés de ceux qui ont bien voulu s'investir pour défendre les idées qui sont les nôtres.»

On signalera enfin que le groupe PopEcoSol a «logiquement» demandé au partant de démissionner des trois commissions dont il est membre. «Ce que je ne ferai pas», leur a répondu l'intéressé. Les membres du Conseil général seront-ils amenés à exclure Sylvain Affolter de ces commissions? /PHO

Le pire est à craindre. Quel pire? Celui qui voit désormais Sylvain Affolter disposer d'une plus grande marge de manœuvre encore pour accuser les uns et les autres, avec son agressivité coutumière, de toutes les tares.

Il sait, lui

Car voyez-vous, aux yeux de l'ex-membre du groupe PopEcoSol, les conseillers communaux sont des gens globalement malhonnêtes et les conseillers généraux des gens globalement incompétents: les premiers cachent la vérité, les seconds n'y voient que du feu. Mais Sylvain Affolter, lui, sait.

Mieux: seul contre tous, il dénonce. Non sans raison. Car c'est vrai, la démocratie telle que pratiquée en ville de Neuchâtel n'est pas parfaite. Le Conseil communal, par exemple, ne répond pas toujours dans les délais réglementaires (deux ans) aux motions acceptées par les élus. Mais s'il n'y a que ça et quelques autres péripéties inévitablement humaines dans le «ménage» communal, alors les habitants du chef-lieu sont des bienheureux. Y aurait-il autre chose à dénoncer? A plusieurs reprises, les affirmations de Sylvain Affolter ont été démontées pièce par pièce par les membres de l'exécutif. Dernier exemple en date: la manière dont Didier Burkhalter, lors de la séance du

mois de décembre, a subtilement «mouché» Sylvain Affolter à propos d'une question relative à la construction du nouvel hôpital Pourtalès: le conseiller général, une fois n'est pas coutume, en était resté coi. Pour les accusations plus graves, on attend toujours. Des faits. Des chiffres. Des noms. Or, il n'y a rien de tel dans son «Constat politique»: il n'y fait que répéter que les conseillers communaux décident de tout et que nombre de conseillers généraux «sont dépassés par les problèmes». Ce dont on déduit que lui ne l'est pas.

Pascal Hofer

COMMENTAIRE

«Les couleuvres du Conseil communal»

Dans une annexe à son courrier, Sylvain Affolter (qui travaille à la division «communication» de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage) dresse un «Constat politique». Extraits choisis de ce credo.

«Après 18 mois de fréquentation, mon opinion est faite à propos de la majorité des gens de gauche en ville de Neuchâtel. Mes pires soupçons sont largement confirmés: dans ces soi-disant milieux progressistes, il n'y a guère de réelle volonté de changement.

Ce n'est jamais ni le bon moment ni le bon moyen quand on leur soumet des projets qui bousculent de solides petites habitudes. Révolution et théories anticapitalistes sont passées depuis longtemps par la rubrique pertes et profits; ces gens qui se croient ouverts aux idées nouvelles sont mous, passifs, totalement récupérés. L'utopie leur fait tout simplement peur. (...)

«Par impuissance, on se condamne à avaler toutes les couleuvres proposées par le Conseil communal – même les projets mal

ficelés –, la jactance verbale tenant lieu de ligne de conduite. Plus généralement, le rôle d'opposition est évacué, le sens critique émoussé, la culture revendicatrice mal utilisée. Les idées généreuses sont trop souvent lancées en l'air; le suivi est inexistant, la concrétisation problématique. (...)

«Ras le bol du monopole de la parole! Les membres du Conseil communal nous suggèrent constamment ce qu'il faut dire, penser et faire. Or, chacun à sa place: c'est bien le législatif qui est censé contrôler l'exécutif, pas

l'inverse. Mais voilà: on a devant nous des professionnels payés 180.000 francs par an (réd: 185.000 plus précisément), appuyés par un appareil administratif de 800 personnes. Et en face? Des miliciens défrayés 40 francs par séance... Après cela, étonnez-vous que le législatif soit si faible! Le plus étonnant, c'est que des masochistes en redemandent, évoquant les grands principes. Pourtant, il ne saurait y avoir d'équilibre avec une telle différence de moyens. (...)

«Celui qui dérange cette belle routine est mal vu: voyons!, ça ne se fait pas de ruer dans les brancards. Sur tout pas dans un canton où les conflits sont soigneusement cachés sous le tapis: le fameux consensus mou à la sauce helvético-neuchâteloise a bien lobotomisé les esprits! (...)

«Je ne peux suivre la discipline de groupe préconisée par des gens qui sont, pour la plupart, dépassés par les problèmes, en panne d'idées, dépourvus d'esprit de synthèse et incapables d'évaluer d'un œil critique les dossiers qui leur sont soumis.» /réd



Six interventions

Entre mardi à 17 heures et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel est intervenu, au total, à six reprises.

– Les véhicules du feu sont sortis une fois pour une alarme automatique (négative) rue de la Maladière, à Neuchâtel, hier à 11h20.

– Les ambulances ont été sollicitées à cinq reprises, pour: une urgence médicale avec l'intervention du Service mobile d'urgence et de réanimation (Smur) place des Halles, en ville, mardi à 18h15; une urgence médicale rue Saint-Honoré, à Neuchâtel, mardi à 22h50; une urgence médicale avec intervention du Smur à la Grand-Rue, à Pesieux, hier à 3h05; une sortie sans engagement rue de l'Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, hier à 16h30; enfin, un accident de la circulation rue de Maillefer, à Neuchâtel, hier à 16h45. /comm-réd



Contre la constipation et les maladies intestinales: du pain complet et des céréales complètes le plus souvent possible. En collaboration avec l'ASDD

AVIS TARDIFS

la veille de parution jusqu'à 21 h

Remise des textes Du lundi au vendredi, exclusivement, jusqu'à 17 heures

Délai: dès 17 heures, du lundi au vendredi et durant le week-end et jours fériés.

PUBLICITAS L'EXPRESS
tél. 032/729 42 42 tél. 032/723 53 01
fax. 032/729 42 43 fax. 032/723 53 09

Les textes de telles annonces ne peuvent être traités par la voie du courrier électronique (e-mail)

NOUVEAUX COURS DE SOPHROLOGIE

à partir du mardi 14 janvier 2003

- Introduction
- Cours pour retraités
- Entraînements progressifs
- Pensée positive
- Sophro - Dos
- Préparation aux examens (Pour étudiants cours compact 2 jours)
- Cours pour enfants

Renseignements et inscription: SOPHRO CENTRE ESPACE DIASPORA
Av. de Belleaux 12
2000 NEUCHÂTEL
Tél. 032 725 91 25
Fax 032 841 60 61
www.sophro-centre.okweb.ch

La Boutique Liliane vous propose de BONNES AFFAIRES de 20% à 50% Grand-Rue 15 - 2034 Pesieux Tél. 032 731 67 51

Des notes pour le home Les Lilas

Chézard ■ La chanson française de la solidarité

Le groupe libéral-PPN de Chézard-Saint-Martin a pour la cinquième fois réussi son pari de réunir suffisamment de chanteurs amateurs pour son concours devant jury. Le centre communal de La Rebatte va donc accueillir samedi soir la foule des grands jours pour assister à la prestation de 20 concurrents, représentant 14 femmes et dix hommes, dans un tour de piste savamment jaugé par un jury présidé par le percussionniste Laurent de Ceuninck. Thème: la chanson française, dans une saine ambiance, sous les hourras du public.

Le délai d'inscription pour le repas qui précédera le concours étant échu, il est néanmoins toujours possible de se présenter à la caisse avant 21 heures pour assister à ce concours qui réserve son lot de bonnes surprises vocales. Le public sera aussi invité à décerner son prix d'interprétation, par le dépôt d'une boule de couleur dans le sachet de son candidat préféré. Une somme d'argent

sera recueillie pour récompenser les trois chanteurs le plus talentueux, selon la salle.

Laurent de Ceuninck, Joëlle Gerber, Pierre Aeschlimann, Steve Muriset et Martial Rossetlet évalueront les concurrents selon sept critères. A savoir, le timbre, la justesse, la diction, la synchronisation avec l'accompagnement, l'originalité, l'interprétation et la présence scénique. Chaque chanteur aura l'occasion de faire les tests de son et de micro nécessaires le samedi après-midi.

Ce concours de chanson française a déjà eu l'occasion de révéler quelques talents. Notamment celui de Lauranne Ruch, lauréate de la première édition et égérie de l'hymne du 150e anniversaire de la République neuchâteloise. Mais la soirée se veut aussi celle de la solidarité, sans aucune connotation politique. L'argent qui sera récolté sera versé à la Fondation Les Lilas, qui veut rouvrir le home de Saint-Martin d'ici le mois de mai prochain. /phc

Le casse a touché aux caves

Môtiers ■ Le restaurant du château a été cambriolé dans la nuit de lundi à mardi. Tous les grands crus emportés

Par
Philippe Chopard

Franco Vantaggio, le gérant du château de Môtiers, a le moral dans les chaussettes. Il a fallu que la bâtisse soit inoccupée pendant deux jours pour que des cambrioleurs s'y introduisent nuitamment et en repartent avec un butin important. Découvrant l'ampleur du désastre mardi après-midi en revenant de courses, le tenancier est d'autant plus énervé que ce n'est pas la première fois que son établissement est cambriolé.

Les auteurs de ce délit ont opéré dans la nuit de lundi à mardi. «Normalement, il y a toujours quelqu'un pour surveiller le bâtiment, a expliqué le gérant. Cela fait un an et demi que je n'habite plus sur place, mais l'un des employés y dort. Il a fallu que ce dernier prenne ses vacances, après le tourbillon des fêtes, pour que la catastrophe arrive.»

Le brandy n'allait pas

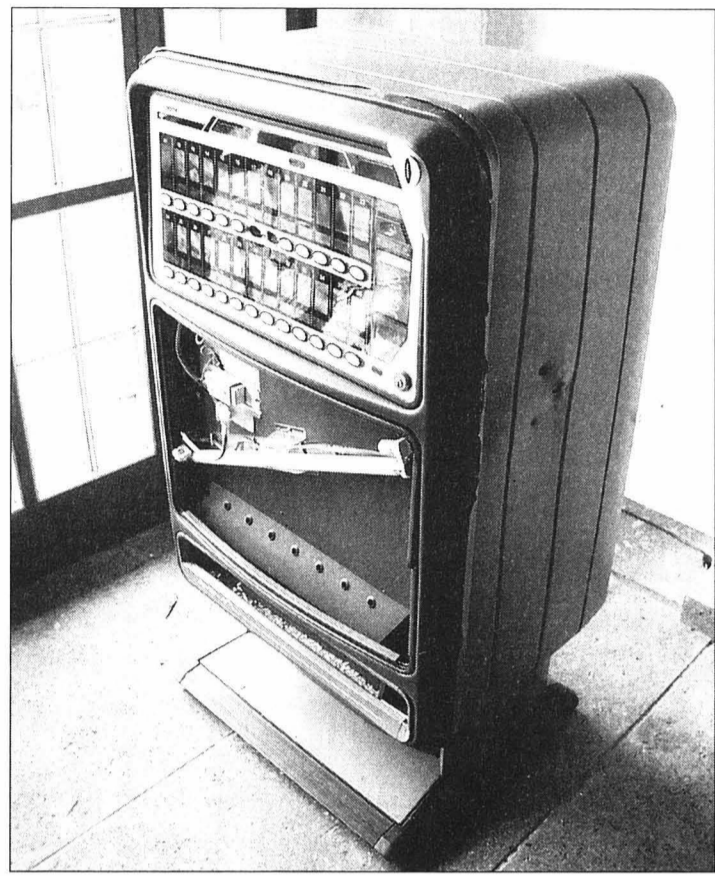
Les cambrioleurs ont commencé par forcer la grille d'accès au parvis du château avec un pied-de-biche. Ils ont ensuite fracturé une fenêtre pour entrer dans la cuisine du restaurant, y dérobant au passage quelques disques. Passant

ensuite dans la salle à manger, ils ont subtilisé tous les cigares exposés dans un coin et fracassé l'automate à cigarettes situé dans l'entrée principale.

Le pire était à venir cependant, puisque les malfaiteurs se sont dirigés vers la cave pour s'y servir de ce que tout l'établissement comptait comme grands crus et spiritueux de marque. «Ils m'ont pris plusieurs bouteilles de garde, dont une de grand bordaux, a raconté hier Franco Vantaggio, encore sous le choc. Ils ont même poussé cette mauvaise plaisanterie jusqu'à goûter un flacon de brandy qu'ils ont ensuite laissé, certainement parce que le breuvage ne leur convenait pas.»

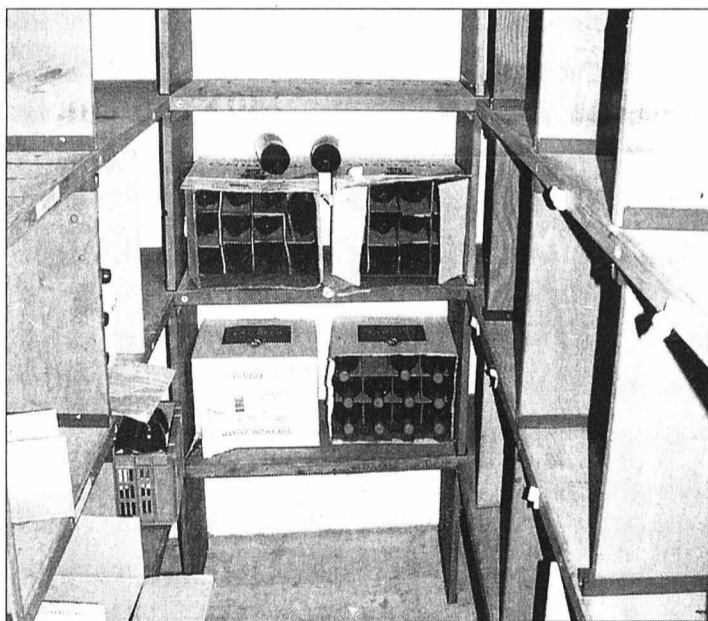
Montant ensuite à l'étage, les cambrioleurs ont dédaigné l'espace dévolu à la galerie d'art pour s'en prendre aux portes de la salle de réunion contiguë et entrer dans le local contenant le coffre-fort. Fort heureusement, ils n'ont pas réussi à accéder à l'argent qui y était déposé depuis le 31 décembre au soir. Des traces de pneus évidentes sur le parvis indiquent qu'ils ont utilisé au moins un véhicule pour emporter le butin.

Franco Vantaggio est particulièrement remonté contre l'Etat, propriétaire du château, qu'il accuse d'avoir dédaigné de faire poser un système d'alarme pour prévenir les vols



L'état de l'automate à cigarettes du château jure étrangement avec les aspirations apparemment épicuriennes des cambrioleurs.

PHOTOS CHOPARD



Les rayonnages de la cave à vin rouge sont presque vides après le passage de malfaiteurs amateurs de fins breuvages.

par effraction. Cela d'autant plus que les cambrioleurs ont fait une première visite à l'établissement en juillet dernier et que cinq autres tentatives de vol ont été à déplorer ces dernières années. «L'intendance des bâtiments de l'Etat n'a pas voulu m'écouter, a-t-il regretté. Je lui avais pourtant fait état de la présence de voitures suspectes autour du château par le passé.»

Le gérant est de surcroît en procédure avec ses patrons, en l'occurrence la Fondation du château présidée par Raoul Jeanneret, qui lui ont notifié récemment la fin de son contrat d'engagement. «Cela n'a rien à voir cependant avec ce que je demande en matière de sécurité, a-t-il indiqué. Je me donne de la peine pour faire venir la clientèle au Val-lon et dynamiser le tourisme régional. Ce qui m'arrive est vraiment catastrophique.»

Une bâtisse isolée

Philippe Donner, intendant des bâtiments de l'Etat, n'a pas

voulu s'étaler hier sur le litige opposant le gérant avec ses patrons. Il s'est borné à dire que le bâtiment souffrait de son isolement. «Franco Vantaggio a reçu en location un bien comprenant un appartement de fonction. Qu'il en soit parti relève de sa propre responsabilité. Nous allons cependant réétudier le problème de la sécurité sur place à la lumière de ce qui vient de se passer», a conclu l'architecte cantonal.

La police cantonale a bien évidemment ouvert une enquête pour tenter de retrouver les auteurs de ce méfait. Elle a notamment relevé les empreintes laissées sur la bouteille de brandy entamée et à divers endroits où les malfaiteurs ont opéré. Le scénario de ce cambriolage ressemble étrangement à celui du mois de juillet dernier, même si ses conséquences sont plus graves pour la victime. «Ils ont dû surveiller les allées et venues autour du château avant de s'y introduire», a encore avancé le gérant. /PHC

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police 117.
- Urgences-santé-ambulance 144.
- Feu 118.
- Intoxication 01 251 51 51.

VAL-DE-RUZ

- Pharmacie de service: Marti, Cernier, 032 853 21 72, jusqu'au 10.1. Hors des heures d'ouverture, le poste de police (032 888 90 00) renseigne.
- Médecin de garde: Dr J. Raetz, Cernier, 032 853 21 24, jusqu'au 12.1.
- Dentiste de garde: 144.
- Hôpital de Landeyeux: 032 854 45 45.
- Consultations des nourrissons: Cernier, rue Henri-Calame 8, 2e et 4e jeudi du mois de 14h à 16h et le 1er jeudi du mois de 10h30 à 11h30.
- Les Geneveys-sur-Coffrane, Maison de Commune, 1er et 3e mardi du mois de 14h à 15h30.

BIBLIOTHÈQUES

- Fontainemelon: bibliothèque communale: lu 19-21h, je

13h30-15h30. Bibliothèque des jeunes: lu/je 15-17h30. Ludothèque de La Colombine: lu/je 15-17h30, sa 10-12h. Les Geneveys-sur-Coffrane: bibliothèque communale: je 16-20h. Bibliothèque des jeunes: je 15h30-17h.

VAL-DE-TRAVERS

- Médecin de garde: 032 888 90 00.
- Pharmacie de service: 032 888 90 00.
- Hôpital et maternité, Couvet: 032 864 64 64. Sage-femme: 032 863 17 27. Foyer d'accueil L'Etoile: 032 863 21 91. Permanence médicale: votre médecin habituel.
- Dentiste de garde: 144.

BIBLIOTHÈQUES

- Couvet: bibliothèque communale: lu 17-19h, me 15-17h, ve 14-16h. Ludothèque: lu/je 17-18h30. Fleurier: bibliothèque communale: lu/ma 17-20h, je 15-18h.

CENTRE SPORTIF VDT

- Piscine de Couvet: lu-ve 8-22h, sa 8-21h, di 9-20h.

PUBLICITÉ

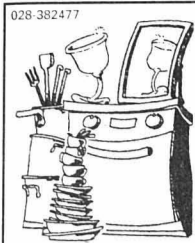
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI.

30%

DE RÉDUCTION SUR LES ARTICLES NON SOLDÉS!

PKZ

Par exemple: Complet HUGO BOSS au lieu de 898.- seul. 629.-, Chemise HUGO BOSS au lieu de 129.- seul. 89.-, Veston STRELLSON au lieu de 398.- seul. 279.-, Pantalon BRUNO PIATTELLI au lieu de 198.- seul. 139.-, Veste de loisir GANT au lieu de 498.- seul. 349.-, Pullover ABRAMS au lieu de 59.- seul. 39.-, Cravate JOOP au lieu de 98.- seul. 69.- et bien d'autres articles!



Votre centre:

Miele
Electrolux

Appareils
ménagers libres,
encastrables et
professionnels



Steiger
Krähenbühl & Cie
Pierre-à-Mazel 4, 6
Neuchâtel.
Tél. 032 725 29 14.



Spécialiste
du cœur!

au 0 901 222 585

SOPHIA & PETER
de renommée
internationale.
Flashes précis et datés!
Aide et réponse
immédiate au
0901 222 141
et 7/7 Fr. 2.50/min.
ivp.france@hotmail.com

commerces

À REMETTRE
Sur littoral neuchâtelois
**Boulangerie-
pâtisserie**

Très bon chiffre d'affaire.
Fonds propres nécessaires.
Ecrire sous chiffres L. 028-382989, à
Publicitas S.A., case postale 1536,
2001 Neuchâtel 1. 028-382989/DUO

Neuchâtel à remettre
**Magnifique
restaurant**

avec chambre d'hôtel
et appartement de fonction.
Prix exceptionnel.

Ecrire à B.P. 21
2008 Neuchâtel 028-383065

FELINE

COIFFURE & INSTITUT

Afin de compléter notre
team, nous louons des
cabines aménagées

à esthéticienne,
pédicure, modeluse
d'ongles...

Tél. 032 725 15 24
ou 032 724 46 65

manifestations

L'Avant-scène Opéra
Yves SENN
L'Elixir d'amour
Donizetti
Grande Salle Colombier
10, 19, 24, 26 janvier
Dimanches à 17 heures
Vendredis à 20 heures
Réservations: 032 841 44 11

Show gymnique
«Spécial agrès»
Centre sportif Couvet
le 11 janvier 2003
à 20 h 15
Entrée: adultes: Fr. 10.-
Ado 10-16 ans: Fr. 5.-

PORTALBAN Hôtel Saint-Louis et Bateau
Jeudi 9 janvier 2003 à 20 h
SUPER LOTO
Valeur des lots: Fr. 7000.-
25 séries Abonnement: Fr. 10.-
Quine: billet de Fr. 50.- / Double quine: valeur Fr. 70.-
Canton: valeur Fr. 120.-
MONACO: Fr. 1000.- en bons d'achat
Un service de bus est organisé: départ de Payerne (gare)
18 h 45, parcours habituel et retour
Se recommande: Paroisse de Delley-Portalban 017-607289

**MONTILIER
LOTO**

EXPO DROM
SORTIE
AUTOROUTE
MORAT
Jeudi 20.00 h
Vendredi 20.00 h
Samedi 19.30 h
Dimanche 19.30 h

SERIE CHOC
AU TIRAGE SPECIAL
TOUS LES QUATRES MOIS
1 VOITURE
BMW
Valeur plus de
Frs. 40'000.-
22 X 50.-
22 X 100.-
17 X 300.-
5 X 1'000.-

Notre partenaire:
Garage Dimab SA

Volant: 3.- pour 5 séries
ABO 12.-

Monaco en faveur
d'ass. Fribourgeoise de handicapés



017-608032/4x4

La gamme de Mitsubishi Canter

livrable rapidement

chez le concessionnaire pour le canton

3 JAHRE ANS/ANNI
100'000 km
Garantie/Garanzia

Garage poids lourds
CLAUDE FACCHINETTI
Rte de Soleure 2 • 2072 St-Blaise • Tél 032 753 60 22

Seyon 23
2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 66 76
Parking du Seyon



Bd des Eplatures 19
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 927 37 17
Parking gratuit

La maison du dormir

Literie • Matelas • Sommiers • Lits • Duvets • Oreillers • Epuration • Linges de lits • Couvre-lits

LINGE DE LIT EN SATIN BASSETTI

160X210 cm.	159.-	89.-
200X210 cm.	199.-	119.-
240X240 cm.	229.-	139.-

89.-

DUVETS MODÈLE «EVEREST»
DUVETS 4 SAISONS

160X210 cm.	700.-	490.-
200X210 cm.	990.-	690.-
240X240 cm.	1300.-	890.-

DUVETS CARO

160X210 cm.	350.-	290.-
200X210 cm.	590.-	390.-
240X240 cm.	690.-	590.-

**GARNISSAGE DE FLOCONS DE
DUVET D'OIE PURE BLANC, 90%,
TOILE CAMBRIC**



MATELAS SUPERBA

- NOYAU EN MOUSSE CONFORT
- CANAUX D'AÉRATION HORIZONTAUX
ET VERTICAUX
- REMBOURRAGE EN LAINE ET SOIE

90X200 cm.	550.-	398.-
160X200 cm.	1045.-	749.-

1 COUSSIN PLUMES D'OIE BLANCHES

65 X 65 cm.	59.-	45.-
-------------	-----------------	-------------

1 TRAVERSIN

65X100 cm.	89.-	59.-
------------	-----------------	-------------

4x plus Une région, une
combinaison publicitaire!
L'EXPRESS L'Impartial le Quotidien Jurassien le JOURNAL



Opposants déboutés par le Conseil fédéral

Thielle-Wavre ■ EEF et Ensa sont autorisées à construire une ligne à haute tension. Mais les opposants ont l'intention de recourir auprès de la Cour européenne des droits de l'homme

Par
Florence Veya

La ligne à haute tension censée traverser le village de Thielle-Wavre (ou plutôt de couper en deux) pourra être construite. Dernière autorité de recours sur le plan national, le Conseil fédéral vient, en effet, de donner aux Entreprises électriques fribourgeoises (EEF) et à Electricité neuchâteloise SA (Ensa) l'autorisation d'implanter trois kilomètres de ligne sur des tronçons reliant Thielle à Cornaux d'un côté, et à Marin-Épagnier de l'autre.

« Cette décision est à couper le souffle! C'est incroyable et tellement injuste de constater que le Conseil fédéral ne se préoccupe pas du bien le plus précieux des gens, c'est-à-dire leur santé! » Membre du comité de Stop électromog (SOS), une association créée fin 1999 et constituée d'habitants de la commune décidés à lutter fermement contre les nuisances électromagnétiques, Antoinette

Lebet disait, hier, tomber des nues.

Manque d'objectivité

« Nous sommes déterminés à recourir auprès de la Cour européenne des droits de l'homme. Le Conseil fédéral n'a, en effet, pas respecté l'article 8 de la constitution de cette instance, stipulant qu'il faut protéger la santé des êtres humains. »

Antoinette Lebet met également en doute l'impartialité du Conseil fédéral. « Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (réd: Detec) avait rejeté notre précédente opposition. Or, en mars 2001, nous avons adressé notre ultime recours au président de la Confédération, qui était alors Moritz Leuenberger, par ailleurs chef du Detec. En fait, le Conseil fédéral est, dans cette affaire, juge et partie. Il n'allait pas contredire la décision prise auparavant par le Detec. »

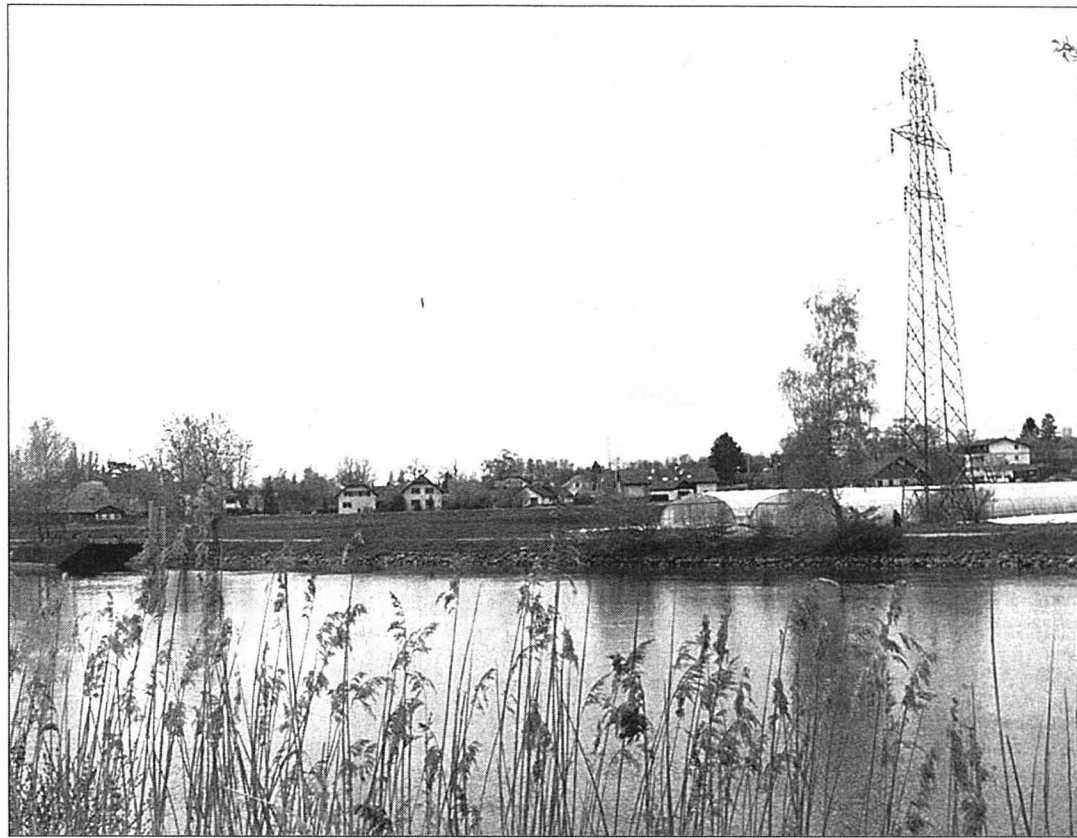
Tracé en cause

A l'issue d'une longue procédure d'oppositions multiples et de séances d'informations diverses relatives dans ces colonnes, le comité de SOS

(qui compte plus de cent membres) avait décidé, en mars 2001, d'adresser un ultime recours au Conseil fédéral. Cette démarche avait en outre été appuyée par une pétition signée par 360 personnes, soit la quasi-totalité des citoyens de Thielle-Wavre.

Les recourants ne sont, dans les faits, pas formellement opposés à l'installation d'une ligne de 220 kilovolts (kV) en remplacement de celle de 125 kV, qui longe actuellement la rive nord de la Thielle. Ils ne font en fait que contester le tracé prévu par EEF-Ensa. Tracé qui longerait l'autoroute et traverserait donc Thielle-Wavre.

Les membres de SOS proposaient que cette nouvelle ligne haute tension emprunte le tracé existant ou soit enterrée. « Dans le premier cas de figure, on nous a répondu qu'il ne fallait pas gêner les pêcheurs et les oiseaux migrateurs, et dans le second, on nous a parlé de coût supplémentaire exorbitant, sans pouvoir nous articuler de chiffres! », lance Antoinette Lebet, qui n'est toujours pas décidée à baisser les bras. /FLV



Les recourants ne contestent pas la ligne haute tension, mais son tracé. Ils souhaitent qu'elle emprunte celui existant (ci-dessus), mais qu'elle ne traverse pas le village.

PHOTO ARCH

Déçu, mais confiant

Président de commune de Thielle-Wavre, Jean-Dominique Rœthlisberger venait, hier, en fin d'après-midi, d'apprendre la décision rendue par le Conseil fédéral, mais sans avoir pu prendre encore connaissance de ses tenants et aboutissants. « Il m'est donc difficile de me prononcer, mais je suis déçu que la solution d'enterrer la ligne n'ait pas été retenue », confiait-il. Depuis des années que traîne ce dossier, les

coûts de telles installations ont nettement baissé. Il n'est pas impossible que le Conseil communal insiste pour que cette ligne soit au moins enterrée sur les quelque 300 mètres où se trouvent des habitations. »

Si le président de commune est déçu, il n'est toutefois guère surpris. « Je ne pensais pas que le Conseil fédéral allait entrer en matière. De toute manière, les autorités communales ne faisaient pas formellement partie des opposants. Mais

je comprends l'attitude de certains habitants qui verront la ligne passer à proximité, si ce n'est au-dessus, de leur bâtiment. »

Quant à la problématique de l'électromog (pollution électromagnétique), Jean-Dominique Rœthlisberger reste confiant: « Je ne suis pas de nature suspicieuse. Je crois ce que l'on me dit. Des normes sont entrées en vigueur, et il n'y a aucune raison qu'EEF et Ensa trichent ». /flv

Tractations foncières en vue

« Un pas très important vient d'être franchi. Nous sommes extrêmement satisfaits de pouvoir sécuriser l'approvisionnement électrique de tout le canton de Neuchâtel. EEF et Ensa pourront poursuivre les démarches nécessaires à la réalisation de ces lignes à haute tension, notamment une reprise de contact avec les propriétaires fonciers touchés. »

Selon Benoît Revaz, secrétaire général d'EEF et Ensa, le début des travaux de démontage de la ligne existante et de construction des nouveaux tronçons dépend des tracta-

tions qui seront prochainement menées avec la douzaine de propriétaires concernés. « J'espère que nos discussions seront fructueuses, afin d'éviter une procédure d'expropriation qui mènerait au même résultat final, mais qui est fort lourde et surtout très longue. »

Concernant les répercussions potentielles des nuisances électromagnétiques, Benoît Revaz admet qu'il s'agit d'un vaste débat, mais assure qu'EEF et Ensa respecteront les normes fixées par l'Ordonnance contre les rayonnements non ionisants

(Orni), entrée en vigueur en février 2000. Un point dont doute Antoinette Lebet, de SOS. « L'Orni fixe le rayonnement maximum à un microtesla. En certains points de notre village, il s'élèverait à 1,6 microtesla. »

Ces trois kilomètres de ligne à haute tension viendraient mettre un point d'orgue à la construction d'une douzaine de kilomètres de ligne entre Galmiz et Thielle, réalisés entre 1999 et 2001. Le coût de cette installation est estimé à 2,6 millions de francs. Reste à savoir si, et quand, elle se réalisera. /flv

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police 117.
 - Urgences-santé et ambulance 144.
 - Feu 118.
 - Intoxication 01 251 51 51.
- DISTRICT DE BOUDRY**
- Pharmacie de garde: pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, le n° gratuit 0800 832 800 renseigne.
 - Médecin de garde Basse-Areuse: 079/387 21 00. Médecin de garde Côte neuchâteloise: 144. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 144.
 - Dentiste de garde: 144.
 - Hôpital de la Béroche: 032 836 42 42.
 - Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

ENTRE-DEUX-LACS

- Pharmacie de garde: Centrale, La Neuveville, 032 751 46 61, jusqu'au 19.1.
- Permanence médicale: 0900 501 501 (2.50 fr/min).
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

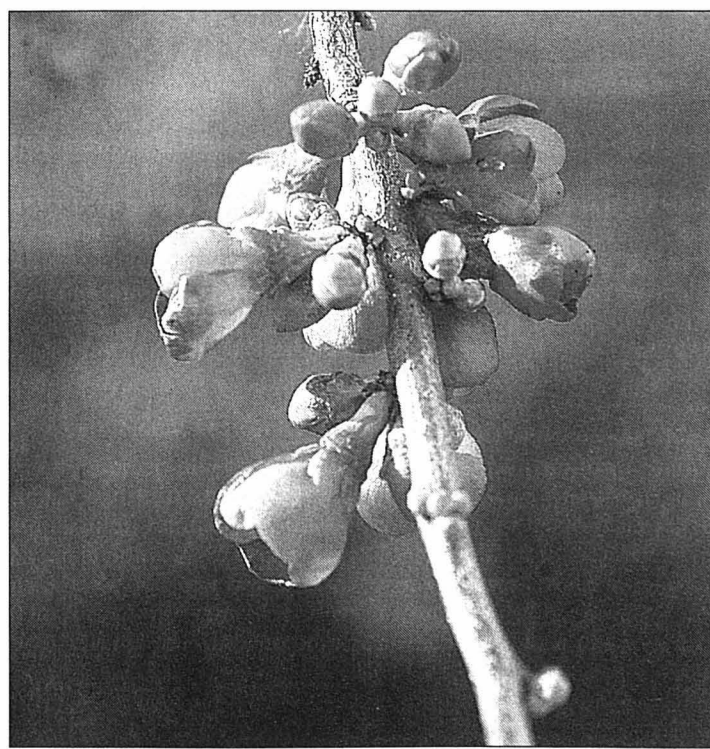
DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

- Police cantonale: 032 751 75 81.
- Médecin de garde: Voir Entre-deux-Lacs.
- Pharmacie de service: voir Entre-deux-Lacs. Le soir pendant la semaine uniquement sur appel téléphonique préalable.

BIBLIOTHÈQUES & LUDOTHÈQUE

- Auvernier Bibliothèque pour enfants: lu/ve 15h30-17h, me 14-15h30. Bibliothèque publique: ma 9-11h, je 14-16h.
- Bevaix Bibliothèque communale: ma 14-19h, je 9-11h/14-18h.
- Bôle Bibliothèque des jeunes (collège): lu/je 15h15-17h15.
- Boudry Bibliothèque communale: me 14-18h, je 15-19h.
- Colombier Bibliothèque communale: me 14-18h, je 16-20h.
- Corcelles Bibliothèque communale: lu 18-20h, me 16-18h, je 15-18h.
- Cortailod Bibliothèque communale: ma 15h30-18h30, me 14-17h, ve 15h30-17h30.
- Gorgier Bibliothèque intercommunale de la Béroche: me-ve 15-19h.
- Le Landeron Bibliothèque communale et scolaire des Deux Thielles: lu 13h30-17h, ma 9h30-11h30/13h30-16h, me 15-17h, je 15-19h, ve 10-12h.
- Marin Ludothèque (Fleur-de-Lys, 7): lu/je 15h30-18h; bibliothèque-médiathèque (Tertres 5a): ma 10-12h/15-19h, me 15-18h, je 15h30-19h, ve 9-12h.
- Peseux Bibliothèque Jeunesse (collège des Coteaux): lu 13h30-17h, ma 14-17h, me 8-10h/13h30-17h, ve 8-12h. Bibliothèque adultes (maison de commune): ma 10-12h, me 17-19h, je 17-20h.
- La Neuveville Bibliothèque: lu-je 16-18h, sa 9-11h. Ludothèque: ma/je 16-18h, sa 9h30-11h30.

Clin d'œil en «coing»



La douceur de ces derniers jours n'est bientôt plus qu'un lointain souvenir! Sauf, peut-être, pour ce cognassier du Japon qui bourgeoine depuis Noël. Situé pourtant à l'est, côté bise, de la maison de Liliane Graber, au chemin des Celliers 41 à La Neuveville, l'arbuste semble ne pas craindre les terribles morsures du froid. Après avoir chanté, sans rechigner, depuis plus de 15 ans et avec une extraordinaire précision, toutes les notes des quatre saisons, le cognassier avait, il est vrai, le droit de s'octroyer un petit caprice. D'autant que le spectacle qu'il offre à nos yeux est tout simplement magnifique! /chm PHOTO GALLEY

EN BREF

CRESSIER ■ Dégustation de non-filtré. Les encaveurs du Caveau des vins de l'Entre-deux-Lacs organiseront une dégustation de chasselas non filtré, vendredi 17 janvier, de 20h à 21h30 au caveau de la Maison Vallier, à Cressier. Des vigneronnés issus de cinq communes présenteront leur produit. Pour mieux apprécier ces nobles breuvages, des pains confectionnés par des artisans boulangers seront également servis aux amateurs. /comm-flv

SAINT-BLAISE ■ Spectacles pour le 3 février. La commission du 3 février prépare activement les festivités de la Saint-Blaise. A cette occasion, deux spectacles seront donnés à l'auditorium du collège de Vigner. Le vendredi 31 janvier, à 20h30, le Théâtre d'improvisation, Gérard William présentera « Chansons multicolores ». Vente et réservation de billets auprès de la papeterie du Centre, à Saint-Blaise (tél. 032 753 49 24). /flv

SAINT-AUBIN-SAUGES ■ Huis clos à La Tarentule. La pièce est de Jean-Paul Sartre, la

création du Neuchâtelois Mathieu Béguelin. Ce dernier a proposé, l'été dernier, au groupe d'animation de La Tarentule, de Saint-Aubin-Sauges, de préparer un spectacle selon sa version de « Huis Clos », de Jean-Paul Sartre. Cette pièce sera présentée samedi à 20h30 et dimanche à 18h, à La Tarentule, avant que la troupe n'entame une tournée. « Huis Clos », c'est d'abord un infernal combat de mots entre trois personnes qui finissent par comprendre que chacun a besoin de l'autre pour exister, pour prendre conscience de soi. Mais le regard d'autrui est aussi une menace. /flv

VAUMARCUS ■ Miró au château. La fondation Marc Jurt exposera des œuvres de Joan Miró, du dimanche 19 janvier au 31 mai 2003. Intitulée « A toute épreuve », cette exposition montrera des gravures sur bois d'après des poèmes de Paul Eluard, des lettres manuscrites, des documents sur l'artiste, ainsi que des livres. Elle sera présentée, le samedi 18 janvier dès 17h, par Georges Breguet, président du conseil de fondation. /flv

Norme antiraciste appliquée

La Chaux-de-Fonds ■ Une amende pour des propos racistes: c'est une première dans le canton

On ne peut pas impunément injurier publiquement autrui. Et quand les injures proférées contre la victime se doublent de termes stigmatisant son appartenance raciale, ethnique ou religieuse, on tombe sous le coup de l'article 261 bis du Code pénal, qui condamne la discrimination raciale.

Un sexagénaire de La Chaux-de-Fonds l'a appris à ses dépens mardi. Il comparait devant le Tribunal de police du lieu pour avoir, en septembre dernier, traité le plaignant de «Sale Ben Laden», ajoutant pour faire bonne mesure: «Retourne dans ton pays, ici c'est un pays de Blancs, connard!».

Le prévenu a expliqué avoir été irrité par le comportement du plaignant. Ce dernier tentait de dégager la voiture de sa sœur, coincée par une ambulance en intervention. L'opération s'est d'ailleurs révélée impossible. Assistent à la scène, le prévenu, en rien concerné par l'événement, s'en est pris au plaignant. Il a d'ailleurs admis: «Je n'avais pas à m'en mêler».

Devant le tribunal, le prévenu s'est montré penaud. «Je suis diabétique. A ce moment-là, j'étais en hypoglycémie. C'est connu, cela rend agressif. Mais cela n'excuse pas tout.»

Par la suite, le prévenu s'était excusé par écrit, à la demande du plaignant. Mais ces excuses, formulées sur un morceau de papier coloré même pas propre, lui ont semblé insuffisantes.

La juge a invité le prévenu à se lever et à serrer la main du plaignant. «Je suis prêt à le faire, je regrette amèrement», a-t-il dit sans quitter sa chaise. Irritation du plaignant: «Vous voyez, vous lui dites de se lever, il ne le fait pas». Finalement, le sexagénaire s'est approché du plaignant et lui a serré la main.

La juge a cherché à savoir si le prévenu connaissait le plaignant. «Non, pas du tout», a-t-il répondu. «C'est sa couleur qui

vous a dérangé?» Réponse: «Non, absolument pas, en plus il faisait nuit (sic!)».

Mais, poursuit la juge, «vous considérez-vous comme raciste?» «Non, d'ailleurs je travaille avec des personnes de couleur». Conclusion interrogative de la juge: «Vous n'adhérez même pas à vos propres idées?».

Le plaignant a souligné à quel point cette attaque l'avait blessé. «Après, tous les gamins m'appelaient Ben Laden dans les corridors. En plus, je suis né à La Chaux-de-Fonds et j'ai la nationalité suisse».

La juge a admonesté le prévenu: «Vous conviendrez avec moi que ce sont des propos inadmissibles. On peut exiger des gens qu'ils aient un comportement respectueux vis-à-vis des autres. Des propos blessants comme les vôtres nuisent à la bonne marche de la société en général».

Au moment de rendre son jugement, Claire-Lise Mayor Aubert a précisé qu'en l'espèce on se trouvait bel et bien devant un cas relevant de la discrimination raciale. Elle a pondéré en l'estimant de peu de gravité et a tenu compte de la maladie du prévenu et de son casier judiciaire quasiment vierge. Facture: 300 francs d'amende (le ministère public réclamait 500 francs), plus les frais, qui s'élèvent à 230 francs. /LBY

Nicolas Hayek crée l'événement

Le Locle ■ Le fumeur de havane s'est associé au lancement du 150e anniversaire de Tissot

Depuis 1853, date de sa fondation, la fabrique Tissot a vendu plus de 35 millions de montres à travers le monde, a relevé hier soir son actuel directeur, François Thiébaud. Il a tenu ces propos lors de l'ouverture de manifestations commémoratives du 150e anniversaire de cette prestigieuse marque horlogère locloise. Face à lui, ou à ses côtés, Nicolas G. Hayek, président du conseil d'administration de Swatch Group, ainsi que tout ce que les Montagnes neuchâteloises, voire la République, comptent de personnalités actives dans les milieux industriels – horlogers en particulier –, politique ou du monde de l'instruction.

L'ex-PDG de Swatch Group a parlé de Tissot comme d'un symbole pour l'industrie horlogère suisse et tout le pays. Il a expliqué sa longévité par son savoir-faire et le maintien de la passion pour des produits de qualité. Avec une vente annuelle de deux millions de montres, avec des prix variant entre 200 et 800 francs selon les modèles, Tissot est au cœur de Swatch Group.

Tout va donc bien pour cette marque, mais Nicolas Hayek dit, avec des propos teintés d'une ironie acerbe, son inquiétude pour l'avenir de l'horlogerie. Il ne peut, d'une part,



Aux côtés de François Thiébaud, président de la marque Tissot, Nicolas G. Hayek a déclaré qu'«il ne suffit pas de se dire qu'il faut péter au-dessus de son c..., mais de vouloir faire des belles montres performantes».

PHOTO LEUENBERGER

admettre que la Banque nationale suisse (BNS) n'entreprend rien pour combattre le fait que le franc suisse est trop cher par rapport aux autres monnaies, y compris l'euro. Il est, d'autre part, persuadé que cette industrie sera de nouveau en crise d'ici cinq ans si elle ne retrouve pas sa créativité en matière de nouveaux mouvements. D'où sa décision, qu'il entend fermement maintenir malgré les critiques, de ne plus livrer les ébauches aux marques hors du giron de son groupe.

Ancien président de la Confédération, René Felber a rappelé avec humour que, lors

de ses déplacements à l'étranger, il lui suffisait de citer quelques grandes marques horlogères de la ville qu'il avait présidée pour qu'il gagne aussitôt une considération estimée. Il a rappelé l'attachement des ouvriers à leur entreprise et celui de la famille Tissot à sa ville, dont elle connaissait le tissu social.

Comme Bernard Soguel, conseiller d'Etat, Denis de la Reussille, président du Conseil communal du Locle, s'est félicité du retour, en 1997, de Tissot, dont la presque totalité des activités avait été déplacée à Bienne. /JCP

RÉGION PRATIQUE

AGENDA

LA CHAUX-DE-FONDS

AUJOURD'HUI

■ Jam Session Cave du P'tit Paris, jam session de Ton sur ton, 21h-1h.

LE LOCLE

AUJOURD'HUI

■ Salle du musée des Beaux-arts. A 20h, séance d'information suivie d'un débat organisé par le Conseil communal sur l'initiative fiscale.

PUBLICITÉ

sale

Promotions chez Orange près de chez vous. Offre valable jusqu'au 18 janvier 2003.

Ericsson R600
avec Economy

1.-*



Nokia 8310
avec Personal

1.-*



Sony Ericsson T68i
avec Advanced

99.-*



Siemens C45
avec PrePay

169.-



*Prix valable pour toute nouvelle souscription de 12 mois au plan tarifaire correspondant (Advanced CHF 50.-/mois, Personal CHF 20.-/mois, Economy CHF 9.90**/mois). Hors carte SIM d'une valeur de CHF 40.-. Offre valable jusqu'au 25.01.03 ou dans la limite des stocks disponibles. ** Utilisation mensuelle minimale: CHF 10.- pour les appels standard et les SMS en Suisse.

Incl. CHF 20.- de crédit de communication
Incl. Carte SIM Orange, SIM lock (24 mois)

Maintenant chez Orange près de chez vous: **Avry-sur-Matran** Centre Commercial Avry **Bienne** Bahnhofstrasse 14
Carouge Centre Commercial / Av. Cardinal Merillod 36 **Genève** Rue du Rhône 17 **La Chaux-de-Fonds** Shopping Center
La Chaux-de-Fonds / Av. Léopold-Robert 50-52 **Lausanne** Avenue de Gratta-Paille 2, Rue du Petit-Chêne 36 **Marin**
Marin-Centre **Morges** Centre Commercial Pont-Neuf **Neuchâtel** Rue de l'Hôpital 20 **Yverdon-les-Bains** Rue du Lac 4-6

Let's talk.



Retrouver ses repères et confiance en soi

Saint-Imier ■ Le Foyer des jeunes s'ouvre vers l'extérieur

La souffrance d'une rupture familiale, scolaire ou professionnelle nécessite parfois un laps de temps important avant de retrouver repères et confiance. Le Foyer des jeunes de Saint-Imier est destiné à venir en aide aux filles et garçons âgés de 15 à 20 ans qui connaissent ce genre de difficultés. Placée sous la direction de Raphaël Dubois depuis mars 2001, cette institution vient d'entrer dans une phase de restructuration. Elle souhaite désormais s'ouvrir à l'extérieur en accueillant, par exemple, différentes associations dans son bâtiment situé au cœur de Saint-Imier.

Se montrer vigilant

Le Foyer des jeunes repose sur un service éducatif professionnel formé de huit personnes et épaulé par une équipe administrative, des veilleuses ainsi qu'un team avisé à la cuisine. Disposant d'une capacité d'accueil de 30 places, l'institution compte actuellement 22 jeunes, mais huit demandes d'admission sont en attente. Tous les trois mois, un bilan est organisé, en présence des parents, des services placeurs (communes, tribunal des mineurs, services sociaux), d'un représentant de l'institution et du pensionnaire.

«Le Foyer des jeunes n'est évidemment pas à l'abri de certains débordements, mais le rôle du personnel éducatif est aussi de se montrer vigilant pour repérer les signes annonciateurs avant qu'une crise n'éclate», explique Raphaël Dubois. Ce n'est donc pas par hasard si l'institution de Saint-Imier n'est que rarement confrontée à une violence physique. En revanche, certains excès de colère débouchent inévitablement sur des dégâts matériels et des insultes.

Une situation qui n'est d'ailleurs pas toujours facile à gérer. Il arrive fréquemment qu'un jeune en difficulté demande spontanément son admission pour obtenir l'aide d'un encadrement éducatif stimulant.

Depuis deux ans, le Foyer des jeunes noue des liens étroits avec le Home d'enfants de Courtelary, grâce à la mise en place d'une commission de collaboration. Un pensionnaire qui sort de l'institution du chef-lieu est ainsi prioritaire pour un placement au Foyer des jeunes.

Une certification ISO 9001 est envisagée pour la fin de cette année. L'achat d'un troisième bâtiment, à la rue des Jonchères, figure lui aussi parmi les projets prioritaires du Foyer des jeunes. /ood

La passion sous la bise noire

Franches-montagnes ■ La sélection des seigneurs de la race s'est déroulée dans un climat passionnel. Dix-neuf sujets retenus

Par Michel Gogniat

Malgré une bise glaciale, la passion a bouillonné lors du concours central des étalons de race franches-montagnes, hier à Glovelier. Le jury a fini par retenir 19 chevaux, qui devront encore réussir le test de 40 jours à Avenches, où leurs caractères seront testés à l'attelage et à la monte. Hier, jamais les décisions du jury n'auront été tant contestées...

Record de recours

A Glovelier, on juge le sujet selon trois critères: le type, la conformation et les allures. Le jury emmené par Her-

mann Gehrig, entouré d'André Theurillat et d'Eddy Von Allmen, a fini par sélectionner 19 sujets. Jean-Martin Gigandet, du Prédame, a tiré son épingle du jeu en classant deux de ses sujets dans les trois premiers. Les éleveurs réputés du Jura étaient bien présents, à l'image de Pierre Koller, de Bellelay (trois sujets classés), Jean-Claude Frossard, des Pommerats, Marco Froidevaux, de La Theurre, ou la famille Chêne, de Damvant. La lignée des H (Hendrix) est à nouveau très présente, tout comme celle des N (Nagano). On notera que la lignée des C (Jurassien) est absente, mais que, par bonheur, deux lignées menacées sont bien pré-

sentes, les R (Redaktor) et les V (Vaucluse).

Cette cuvée 2003 aura été marquée par un nombre record de recours (onze). Les experts ont avancé plusieurs explications à ce phénomène nouveau. Certains éleveurs présentent de beaux modèles qui tapent à l'œil, mais qui ont de graves défauts. Secundo, il y a le côté émotionnel. L'éleveur qui achète un poulain qui a des notes maximales a du mal à comprendre que son sujet est moyen à trois ans.

Directeur du haras, Pierre-André Poncet s'est inquiété des faibles notes obtenues dans la conformation. Il a aussi abordé le problème de l'attache des chevaux (lire ci-contre). /MGO

Chevaux maltraités?

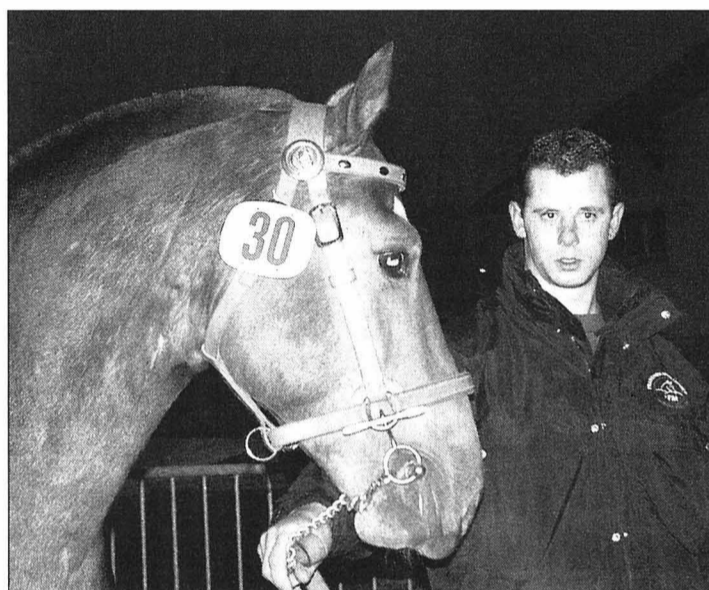
Selon la Protection suisse des animaux (PSA), les directives concernant la détention des chevaux ne sont pas respectées. D'après la vétérinaire de la PSA, Cynthia Lerch, plus de quatre chevaux sur cinq seraient isolés et six sur dix disposeraient seulement d'environ dix m² pour vivre. De nombreux chevaux resteraient enfermés durant l'hiver, indique la vétérinaire. Vingt pour cent des chevaux seraient même attachés.

Ces situations sont fréquentes dans les écuries des éleveurs de chevaux franc-montagnards, qui reçoivent annuellement, en plus des subventions habituelles, quelque 400 francs par femelle avec poulain de la Confédération et des cantons, critique Cynthia Lerch.

Selon la PSA, les autorités responsables n'interviennent qu'en cas de violations graves de la protection des animaux. «La loi actuelle n'interdit en effet ni de tenir des chevaux debout dans des box, ni de les attacher», indique Hans Wyss, porte-parole de l'Office vétérinaire fédéral sur demande. /ats-réd

Dix-neuf primés

Les experts ont finalement retenu 19 étalons. Voici les premiers classés: 1. Lugari (Lucky Boy), Jean-Martin Gigandet, du Prédame (21,5 points). 2. Quésac (Queens), Marco Froidevaux, de Saingnégier (21,1 pts). 3. Easy-Boy (Eclar), Jean-Martin Gigandet, du Prédame (21 pts). 4. Hariano (Havane), Jolidon Frères, de Lajoux (20 pts). 5. H.J.-B. (Hendrix), Monin Frères, de Glovelier (19,8 pts). /réd

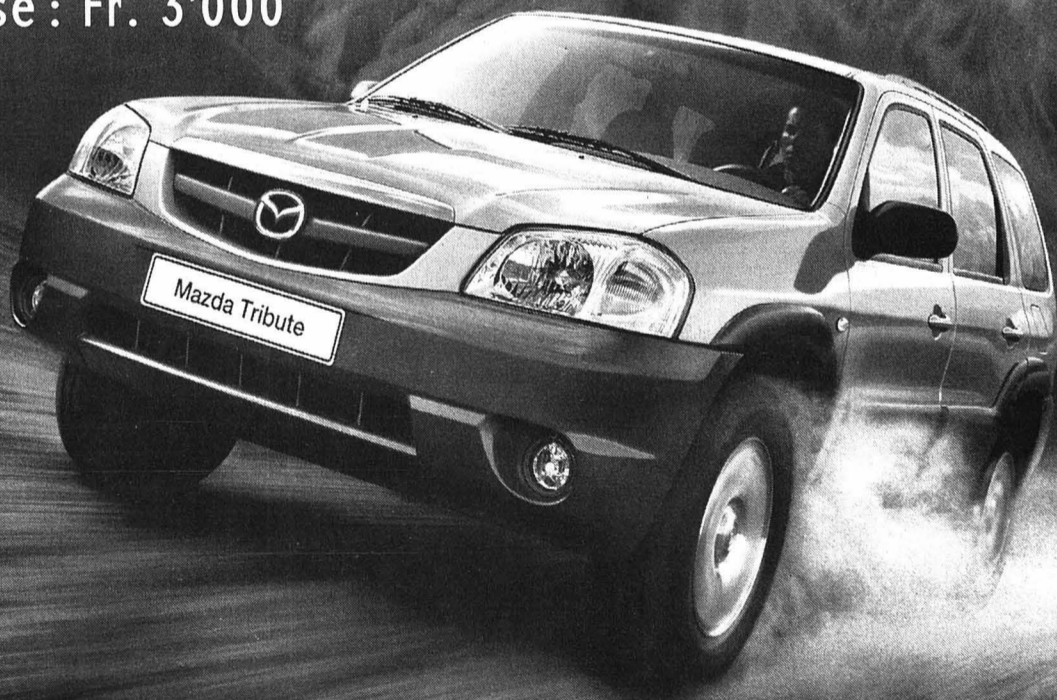


Lugari, le sujet de Jean-Martin Gigandet, du Prédame, est sorti en tête hier à Glovelier.

PHOTO GOGNIAT

PUBLICITÉ

Des primes contre la déprime:
Mazda Tribute 3.0-V6 - Prime de reprise: Fr. 3'000*



* sur la valeur Eurotax de votre ancien véhicule

Bord de mer ou jungle urbaine, le Mazda Tribute se montre souverain en toutes circonstances. Traction intégrale, allure élégante, moteur puissant (3.0-V6 de 197 ch) et tout le confort d'une berline. Pour vous donner envie de vous évader. Venez mettre le Mazda Tribute à l'épreuve, chez tous les agents Mazda.

1. Climatisation de série
2. Garantie trois ans ou 100'000 km
3. Prix nets - prix honnêtes



• Hauterive: Blanc & Paiche Garages SA, GARAGE HAUTERIVE, Rouges-Terres 57 © 032 756 91 00 • St. Martin: Garage Javet, Grand Rue 68 © 032 853 27 07 • Travers: Garage Touring, Serge Antifora, Route des Moulins 5 © 032 863 38 38

Votre spécialiste de l'élimination

Evacuation de petits et grands appareils ménagers

Remise gratuite dès maintenant

S'il ne vous est pas possible de les apporter, nous disposons d'une flotte de véhicules polyvalents et nous organisons volontiers pour vous le service de reprise.

Point de remise officielle: centre d'élimination de Löwenberg

GRATUITE depuis l'année dernière déjà: l'élimination d'appareils électroniques de bureau et de divertissement

Soumis à une taxe comme auparavant: appareils électriques de loisirs et de jardinage

Haldimann SA Morat CEL

026 670 21 48 • fax 026 670 23 12
E-Mail: info@haldimannag.ch
Internet: www.haldimannag.ch

163-72288

CENTRE D'ELIMINATION DE LÖWENBERG

Lundi - Vendredi
1. 3. - 30.11. 7.00 - 11.45 h 13.00 - 17.30 h
1.12. - 28. 2. 7.30 - 11.45 h 13.15 - 17.00 h

Samedi toute l'année 8.00 - 11.30 h

CEL © 026 670 09 25

< Le bon choix >

Formation personnelle

Denrées alimentaires, nourriture ou poison
Le lundi de 20h à 22h, les 20 et 27 janvier - Fr. 64.-

Cinéma d'animation japonais
Le samedi de 13h30 à 17h30, du 8 au 22 février
Fr. 240.- (3 leçons)

Comment remplir sa déclaration d'impôt
Le vendredi de 19h à 21h, les 7 et 14 février ou 7 et 14 mars - Fr. 60.-

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

école-club migros

RUE DU MUSEE 3 - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 032 721 21 00 - www.ecole-club.ch

< Le monde bouge... et vous ? >

INFORMATIQUE

WORD - cours de base

Le lundi de 18h à 22h, du 13 janvier au 10 février

Fr. 440.-

école-club migros

RUE DU MUSEE 3 - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 032 721 21 00 - www.ecole-club.ch

UP
UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE

L'UP vous propose tout un choix de

Cours de langues

dès le 27 janvier reprise du 2^e semestre

...et si vous demandiez le programme?

Informations: UP Jurassienne, Cours de langues, Malleray
Tél. 032 492 29 29; courriel info@upjurassienne.ch; www.upjurassienne.ch

160-742942

offres d'emploi

Restaurant Pub Victoria, La Neuveville
cherche

Serveuses
tout de suite ou à convenir.
Tél. 032 751 11 58.

028-383172

BRIDGE

LE CERCLE DE BRIDGE DU LITTORAL NEUCHÂTELOIS 1
RUE DU SEYON 2, 2000 NEUCHÂTEL

organise un cours d'initiation pour débutants

8 leçons pour Fr. 150.-

Etudiants et apprentis Fr. 60.-

Enseignement par petits groupes dans une ambiance détendue.
Les cours débutent le 27 janvier 2003.

Le cercle organise également des cours de perfectionnement pour joueurs plus expérimentés.

Renseignements et inscriptions:
079 79 23 277 ou le soir au 032 857 21 89

028-382122

Adecco
www.adecco.ch

Postes temporaires

RENTRÉE 2003

Opérateurs, Opératrices

- Bonne présentation
- Quelques années d'expérience en milieu industriel
- Travail en 3 x 8
- Postes temporaires de longue durée auprès d'une multinationale
- Diverses opérations de manutention
- Divers travaux de nettoyage
- Formation par notre client sur des engins de manutention.

Alvaro Piccari attend vos dossiers en toute discrétion.
alvaro.piccari@adecco.ch

Rue des Terreaux 7 un nouveau monde pour l'emploi
2001 Neuchâtel, Tél. 032 722 68 00
E-Mail: neuchatel@adecco.ch 028-383180

Incroyable super offre
sur lave-linge, sèche-linge, cuisinière, etc.

Et jusqu'à 40% sur frigos
Congélateurs de grandes marques.
Livraison, installation, gratuites.

ELECTRO-SERVICE
E. BERGER Tél. 032 855 13 33

028-381127

BOUTIQUE KATE-LINE
Lingerie fine

Soldes
50% et 30%

Grand-Rue 7 - 2034 Peseux
Tél. 032 730 21 41

028-383185

DANS!

Nouveau pour les enfants: Jazz dance & Salsa

Les nouvelles sessions des Ecoles du Sport, c'est toujours l'occasion de découvrir de nouvelles disciplines! Pour celle qui démarre le 2 décembre, nous vous en proposons deux, le jazz dance et la salsa.

La **salsa**, c'est le top du moment! Dans ce cours adressé aux 10-16 ans, nous apprendrons les bases pour danser seul(e) ou en couple sur des rythmes latino modernes; Proche du hip-hop et destiné aux 8-16 ans, le **jazz dance** permet d'apprendre la technique dérivée du jazz classique sur de la musique d'aujourd'hui.

Demandez vite une brochure gratuite au 032 723 09 40.

Vous allez bientôt être pris de cours!

EDS

SERVICE DES SPORTS
Nous aidez à progresser pour le sport

Les Ecoles du Sport

offres d'emploi

Foyer de la Côte
Etablissement spécialisé pour personnes âgées

met au concours un poste

d'aide-soignante

Nous demandons:
formation et expérience en gérance dans une fonction qui nécessite un engagement permettant la bonne marche du service.

Nous offrons:
des conditions de travail modernes dans le cadre d'une petite équipe et un traitement selon le barème ANEMPA.

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats doivent être adressés à la **Direction de Foyer de la Côte, chemin du Foyer 3, 2035 Corcelles.**

028-383139/140

PRESSING

5 à sec

Cherche pour Marin:

une employée de pressing

à temps partiel (34 h/semaine)

- formation assurée si nécessaire,
- entre 25 et 55 ans,
- français parlé et écrit,
- entrée immédiate,
- Suisse ou permis valable.

Tél. 079 310 69 48.

Home médicalisé LA LORRAINE, 2022 Bevaix
cherche à engager dès mars ou à convenir, 3 personnes à temps partiels (70 à 80%), soit

un(e)

INFIRMIER(ÈRE) ou INFIRMIER(ÈRE)-ASSISTANT(E)

un(e)

AIDE-INFIRMIER(ÈRE)

un(e)

EMPLOYÉ(E) DE MAISON/BUANDERIE

Veillez adresser votre dossier de candidature à la direction du Home.
Renseignements au 032 847 97 97.

028-383063 DUO

Mot caché

Solution: Le mot à former de la grille avec les lettres inutilisées est: **CHAMELLE**

09/01/03

Seul importe le lien de parenté

Impôt ■ Le canton de Neuchâtel a adopté une nouvelle loi qui simplifie la taxation sur les successions et les donations entre vifs. Petit tour d'horizon

Par la
**Chambre des notaires
neuchâtelois**

Depuis le 1er janvier de cette année, les successions ouvertes dans le canton de Neuchâtel de même que les donations entre vifs effectuées par une personne domiciliée dans ce canton sont soumises à une nouvelle loi adoptée par le Grand Conseil le 1er octobre 2002. Aperçu des principales modifications.

Il convient en préambule de préciser que la législation fédérale laisse aux cantons la compétence d'instaurer un impôt sur les successions ou au contraire d'y renoncer. La Suisse compte donc 26 systèmes d'imposition différents, avec la concurrence entre cantons que cela sous-entend. La nouvelle loi neuchâteloise améliore notablement l'attractivité du canton dans ce domaine.

Loi unique

Jusqu'à fin 2002, notre canton se caractérisait par l'existence de deux lois régis-

sant le sujet, l'une fixant un impôt en fonction de la masse successorale ou de la fortune du donateur, l'autre en fonction du degré de parenté entre le défunt (ou le donateur) et l'héritier (ou le bénéficiaire). Désormais, tout est regroupé dans un seul texte légal et le taux d'impôt n'est plus du tout déterminé par la situation patrimoniale du disposant. Il dépend exclusivement du lien de parenté (voir tableau).

Exonération du conjoint survivant

La principale nouveauté consiste indiscutablement dans l'exonération du conjoint survivant. En clair, tout ce qu'un époux recevra de son mari ou de sa femme décédé(e) sera franc d'impôt, que cela provienne de la liquidation du régime matrimonial ou du partage successoral. S'offrent dès lors aux époux de nouvelles possibilités de s'avantager mutuellement par la stipulation d'un contrat de mariage ou l'établissement de disposi-

tions testamentaires.

Les descendants, les parents et les grands-parents seront imposés au taux fixe de 3%, après déduction, s'agissant des enfants et des parents uniquement, d'un montant de 50.000 francs. A condition de pouvoir justifier d'une vie commune depuis au moins cinq ans, le partenaire d'un couple non marié (homosexuel ou hétérosexuel) bénéficiera d'un taux de faveur de 20 pour cent. Les non-parents seront imposés au taux de 45 pour cent. La déduction forfaitaire pour les frais funéraires et les autres frais consécutifs au décès passe de 2500 fr. à 7500 francs.

Donations entre vifs

Il sera désormais possible de donner en franchise d'impôt le montant de 10.000 fr. par année. Il s'agit d'une somme fixe et non pas d'un montant déductible. En d'autres termes, une donation de 11.000 fr. sera imposée en totalité et non pas à concurrence de 1000 fr. seulement. Attention toutefois:

de telles donations seront prises en compte dans la détermination de l'actif successoral imposable si elles sont intervenues dans les cinq ans précédant l'ouverture de la succession.

Procédure

Rappelons que les héritiers, leurs représentants légaux, l'administrateur de la

succession et l'exécuteur testamentaire doivent collaborer avec l'autorité fiscale en vue d'établir l'inventaire des biens de la succession. Les banques sont tenues de donner à l'héritier qui en fait la demande, à l'intention de l'autorité fiscale, tous les renseignements relatifs aux biens du défunt. En principe, l'inventaire doit être

dressé dans les deux mois qui suivent le décès. Les impôts doivent être payés dans les 30 jours dès la date de leur échéance.

En cas de donation soumise à l'impôt, le donateur et le bénéficiaire ont l'obligation de transmettre à l'autorité fiscale dans les 30 jours tous les renseignements utiles à la taxation. /CNN



Depuis le début de l'année, de nouvelles dispositions s'offrent aux époux désireux s'avantager mutuellement. PHOTO LAROUSSE

Taux applicables selon la nouvelle loi

L'impôt dû à l'Etat est calculé sur la part dévolue, selon les degrés de parenté, d'après le barème suivant:

- a) pour les héritiers de la 1re parentèle, les pères et mères et les grands-parents 3%
- b) pour les autres héritiers de la 2e parentèle:
 - frères et sœurs 15%
 - neveux et nièces 18%

- petits-neveux et petites-nièces 21%
- descendants des petits-neveux et petites-nièces 24%
- c) pour les autres héritiers de la 3e parentèle:
 - oncles et tantes 20%
 - cousins et cousines 23%
 - descendants des cousins et - cousines 26%
- d) pour les alliés de la 1re parentèle et les enfants par alliance 15%

- e) pour les alliés de la 2e parentèle 31%
- Lorsque le bénéficiaire est le partenaire d'un couple non marié qui vivait ou vit en ménage commun depuis au moins cinq ans avec le défunt ou le donateur, l'impôt dû à l'Etat est de 20%.
- Pour les autres bénéficiaires sans degré de parenté avec le défunt ou le donateur, l'impôt dû à l'Etat est de 45%.

Une boisson millénaire aux multiples vertus

Petite histoire ■ Le thé était apprécié en Chine bien avant que les Anglais n'en fassent leur boisson nationale. Aujourd'hui, on en connaît mieux les propriétés

Une bonne tasse de thé chaud au coin du feu, l'envie n'apparaît guère déraisonnable à l'heure où l'hiver commence à faire sentir ses morsures. Mais comment ce breuvage est-il né?

Sous forme de gâteau

La légende raconte qu'en 2737 avant notre ère, en Chine, l'Empereur Shen Nung, à l'abri d'un arbre, faisait bouillir de l'eau lorsque la brise agita les branches et fit tomber des feuilles qui se mêlèrent à celle-ci. Ainsi naquit le thé... Connue et appréciée en Chine depuis la plus haute Antiquité, le thé se consommait alors sous la forme d'un gâteau de feuilles écrasées et pressées, bouillies avec du riz, des épices, des écorces d'orange, du lait et des oignons.

Sous la dynastie des Song (960-1279), le thé est préparé en décoction: les feuilles sont pulvérisées, on y ajoute de l'eau et on bat le mélange en mousse. Le thé se prépare encore ainsi dans certaines parties du monde. C'est sous les



Plantations de thé au Kenya. PHOTO SP

Ming (1368-1644) que le thé commença à se consommer sous sa forme actuelle.

Le thé fut introduit au Japon et dans le monde arabe vers le IVe siècle et arriva en Occident au XVIIe, rapporte «Kawa», le spécialiste des thés de Chine à Paris. Au XIXe siècle, les Anglais en font leur boisson nationale. C'est à cette même époque que les plantations se répandent partout où les conditions climatiques le

permettent (Inde, Ceylan, Indonésie, Afrique...).

Trois familles

A l'état sauvage, le théier peut atteindre jusqu'à 30 mètres de hauteur, mais les plants sont généralement taillés à un mètre du sol afin de faciliter la cueillette et d'offrir aux feuilles une exposition idéale. Une fois la cueillette effectuée, la préparation des thés doit commencer immé-

diatement. C'est à ce stade que l'on distingue trois grandes familles de thé.

Le thé vert, qui ne subit aucune oxydation après la cueillette. Il est simplement chauffé, roulé et séché.

Le thé semi-fermenté est préparé en brisant le bord des feuilles, celui-ci s'oxyde alors plus rapidement que le centre. L'oxydation est arrêtée à mi-parcours.

Le thé noir (ou rouge) est un thé fermenté. Les feuilles sont d'abord étalées à l'air libre durant plusieurs heures, puis sont roulées, ce qui permet de casser leurs nervures pour en faire sortir les substances qui accéléreront l'oxydation. On procède ensuite au brûlage ou séchage qui stérilise les feuilles.

Les thés parfumés sont obtenus en y mélangeant des fleurs ou des épices.

A l'état frais, la feuille de thé renferme 27% de matières sèches, dont en moyenne 40% de glucides, 15 à 23% de protéides et 2 à 3% de lipides, 9% de matières minérales (manganèse, potassium, zinc, ma-

gnésium et fluor) et 1 à 5% de théine. C'est aussi une source de vitamines B1, B2, B3, C (dans le thé vert) et P qui favorise la perméabilité capillaire et l'élasticité de la paroi des vaisseaux sanguins.

Propriétés thérapeutiques

La théine serait moins excitante que la caféine grâce à la présence de tanins. C'est également un vasodilatateur qui augmente le rythme de la respiration et la performance musculaire. Elle a un effet diurétique et stimule les sécrétions gastriques. La théine provoque une stimulation psychique pour surpasser l'effort et lutter contre la fatigue.

Le thé vert serait capable de prévenir certains cancers par l'action d'un polyphénol présent, empêchant ainsi l'activité d'un enzyme nécessaire à la production des métastases. Certains composants du thé sont connus pour posséder une action biologique qui favorise une meilleure résistance aux agressions, et ralentissent donc le processus de vieillissement de l'organisme. /AP-réd

EN BREF

VINS ■ Suivez le guide. Choisir son vin en connaisseur relève d'un art de vivre aujourd'hui très prisé. Nombreux sont donc les ouvrages consacrés au divin produit du vignoble. Parmi ceux-ci, «Le guide Hachette des vins» qui, chaque année, livre ses appréciations sur des crus dégustés à l'aveugle. L'édition 2003 a retenu plus de 9000 vins, une sélection qui fait, bien sûr, la part belle à la production de l'Hexagone, mais inclut également les vins suisses et luxembourgeois. Outil complémentaire, le «Petit Larousse des vins» (2002) a répondu à tout, en véritable petite encyclopédie. Débutants et amateurs confirmés y trouveront, entre autres, des informations complètes sur les vignobles, les cépages, les appellations et les styles de vin de France et du Nouveau Monde. /sp-dbo



Envolée du nombre de sans-emploi

LE FAIT DU JOUR

De Berne
François Nussbaum

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a enregistré, en fin d'année, 129.809 chômeurs, soit 9182 de plus qu'en novembre. Le taux de chômage est ainsi passé de 3,3% à 3,6%, a indiqué hier Jean-Luc Nordmann, responsable de la Direction du travail. Une hausse de même ampleur (à 3,9%) est prévue pour janvier.

Le Valais méchamment touché

Cette évolution tient à deux facteurs, explique le Seco: la faiblesse persistante de la conjoncture et le creux saisonnier de l'hiver. C'est dire qu'une baisse du chômage devrait s'amorcer dès mars, renforcée dès l'été par la reprise économique. Taux de chômage attendu pour

l'ensemble de cette année: 3,6%. Jean-Luc Nordmann constate que la Suisse reste dans le peloton de tête européen (avec les Pays-Bas et le Luxembourg). Le chômage des jeunes n'est pas, comme en Espagne, un problème particulier et celui de longue durée est à la baisse (12,5% de l'ensemble des chômeurs en 2002, contre 26% en 1999).

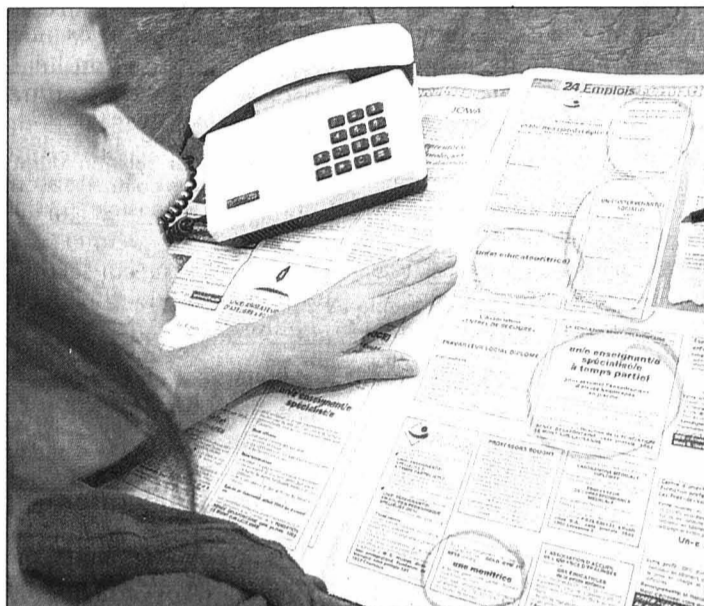
Le mois de décembre a fortement frappé le Valais (dont le taux de chômage est passé en un mois de 3,5% à 4,4%), mais aussi Neuchâtel (de 3,8% à 4,3%). Genève reste la lanterne rouge (6,2%), suivi par le Tessin, le Valais, le Jura, Neuchâtel, Vaud, Zoug et Zurich, tous au-dessus de la moyenne nationale de 3,6%. Une nouvelle tendance apparaît: la Suisse latine n'a plus un taux de chômage deux fois plus élevé que la Suisse alémanique. Le rapport est désormais de 3,7% contre 2,4%. Il faut dire que Zurich, Berne, Argovie et Saint-Gall totalisent à eux quatre la moitié (66.000) des chômeurs en Suisse (35.000 en Suisse romande).

Dépendance du pétrole

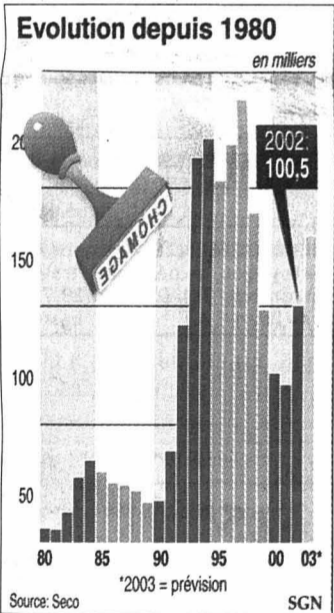
Pour l'avenir, si le taux de chômage doit se situer autour de 3,6% pour l'ensemble de l'année 2003, le Seco s'attend à une baisse en 2004 (3%) et 2005 (2,2%). La croissance économique prévue pour 2002 ne dépassera pas 1%, mais l'environnement est plutôt favorable (taux d'inflation et d'intérêts faibles).

Mais tous ces pronostics pourraient être bouleversés en cas de guerre contre l'Irak, surtout si elle dure un certain temps, a indiqué Jean-Luc Nordmann. Elle ne manquerait pas d'entraîner une flambée des prix du pétrole, pénalisant ainsi la plupart des économies, très dépendantes des cours de l'or noir.

Les réductions d'horaires de travail (RHT, chômage partiel) ont aussi fortement augmenté en novembre dans les entreprises (+30%). La moitié des heures chômées l'ont été dans les secteurs machines, véhicules et métallurgie. Après Zurich et Argovie, c'est Neuchâtel qui a eu le plus souvent recours à la RHT. /FNU



Le Secrétariat d'Etat à l'économie a enregistré, en fin d'année, 129.809 chômeurs, soit 9182 de plus qu'en novembre. PHOTO ARCH-KEYSTONE



Des réactions contrastées

Le patronat considère que la progression du chômage en Suisse n'est pas dramatique et qu'il n'est pas nécessaire de recourir à des mesures de relance conjoncturelle.

La progression du chômage est regrettable, mais pas surprenante, a ainsi expliqué hier Peter Hasler, directeur de l'Union patronale suisse. A ses yeux, l'évolution reflète la situation économique difficile et résulte aussi de facteurs saisonniers caractéristiques des mois d'hiver. La tendance à la hausse devrait se poursuivre provisoirement cette année.

Il faudra voir ensuite si les facteurs saisonniers positifs peuvent améliorer la conjoncture.

Pour Peter Hasler, il n'est pas souhaitable que l'Etat adopte des mesures de relance conjoncturelle. Ces dernières interviennent toujours trop tard et empêchent les changements structurels nécessaires. Mieux vaudrait instaurer de meilleures conditions-cadres, en particulier un abaissement des impôts et des charges sociales.

A la différence des milieux économiques, la poussée du chômage ne manque pas

d'inquiéter les syndicats. Avec une progression de 10.000 chômeurs par mois, la Suisse retrouve «les heures noires de la décennie passée», a déclaré Pierre-Yves Maillard, du syndicat FTMH. Le conseiller national vaudois considère qu'il «faut freiner cette augmentation vertigineuse».

Selon lui, «à ce train-là, on arrivera à 150.000 chômeurs avant l'été». Ce ne sont plus des chômeurs «atypiques» qui se pressent aujourd'hui aux guichets des caisses de chômage, mais des «salariés classiques» sous contrat à durée indéterminée, a-t-il souligné en conclusion. /ats-ap

Mesure équivalente

La Suisse n'a pas adopté de plan de relance, comme vient de le faire Bush. Mais, note Jean-Luc Nordmann, la révision de l'assurance chômage constitue une mesure équivalente à une baisse d'impôt et à de l'argent libéré. La révision entrera en vigueur le 1er juillet, mais la baisse des cotisations est intervenue, pour moitié, en janvier déjà (l'autre moitié dans un an). En tout, cela représente 2 milliards de gagnés pour les employeurs et les employés.

Cette injection dans l'économie et la consommation, estime-t-il, correspond (à l'échelle suisse) aux moyens libérés aux Etats-Unis. Ce qui doit conforter le nouveau patron de l'Economie, Joseph Deiss, dans son refus d'un vrai plan de relance. Jean-Luc Nordmann rappelle, par ailleurs, que la baisse des cotisations intervient au moment où l'assurance chômage a remboursé toutes les dettes contractées depuis le début de la récession auprès des cantons et de la Confédération. Les fortes cotisations et l'embellie économique des années 1999-2001 ont permis d'éponger une dette qui atteignait encore 8,8 milliards en 1998. De nouveaux emprunts seront toutefois nécessaires pour 2003-2004 (environ 800 millions). /FNU

La morosité frappe de plein fouet le canton de Neuchâtel

Le canton de Neuchâtel n'échappe pas à la morosité ambiante en matière d'emploi. Pire, en un mois, son taux de chômage a grimpé de 0,5% pour atteindre 4,3% à fin décembre. C'est son niveau le plus élevé depuis près de quatre ans (4,6% en mars 1999). Il était de 3% à fin décembre 2001.

Addition de facteurs

Ces taux correspondent à une hausse du nombre de chômeurs de 440 unités et à un total de 3660 à la fin de l'année 2002. Les demandeurs d'emploi - qui englobent aussi les personnes en mesures de crise, en emplois temporaires ou inaptes au placement - ont aussi fortement augmenté, eux qui sont désormais 4854.

Communiqués hier par le Service cantonal de l'emploi, les chiffres détaillés montrent que la hausse est relativement bien répartie entre Bas (+244 chômeurs) et Haut (+196). Ils confirment aussi que la situa-

tion actuelle s'explique par une addition de facteurs. «La fin de l'année se traduit habituellement par une hausse du chômage, en raison de facteurs saisonniers affectant principalement la construction et l'hôtellerie-restauration, fait remarquer Fabio Fierloni, adjoint du chef du Service de l'emploi, mais ici, ce mouvement est encore accentué par un fort facteur conjoncturel.»

La fin de l'effet Expo.02

Un facteur à effets multiples: en plus des hausses enregistrées dans le bâtiment (+68) et l'hôtellerie (+41), le communiqué fait état d'un accroissement du chômage dans l'industrie des métaux et des machines (+41).

Et la conjoncture maussade, c'est aussi la fin de l'effet Expo.02 (une cinquantaine de personnes inscrites, issues de la branche du nettoyage, de la sécurité et de l'administration), des contrats arrivés à terme pour cause de licenciements dans un océan de morosité. /SDX

jours difficile dans la vente (+26 chômeurs) et... les conséquences sur le «personnel indirect». La baisse de la main-d'œuvre de production entraîne en effet une diminution des effectifs administratifs (+76).

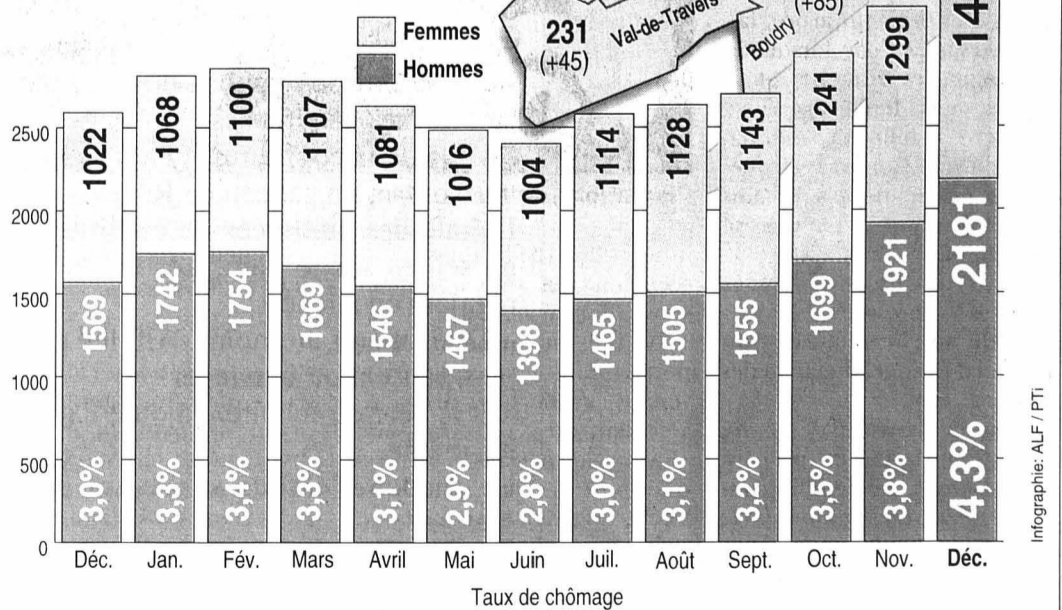
«Globalement, la tendance est plutôt négative, surtout qu'à cette réalité statistique s'ajoute le facteur psychologique qu'est le climat de consommation, lui aussi touché», résume Fabio Fierloni, qui estime que les structures des Offices régionaux de placement (ORP) devront être adaptées à la nouvelle réalité. «Mais dans un premier temps, face à cet afflux de demandes, nous devons nous attendre à un surcroît de travail.»

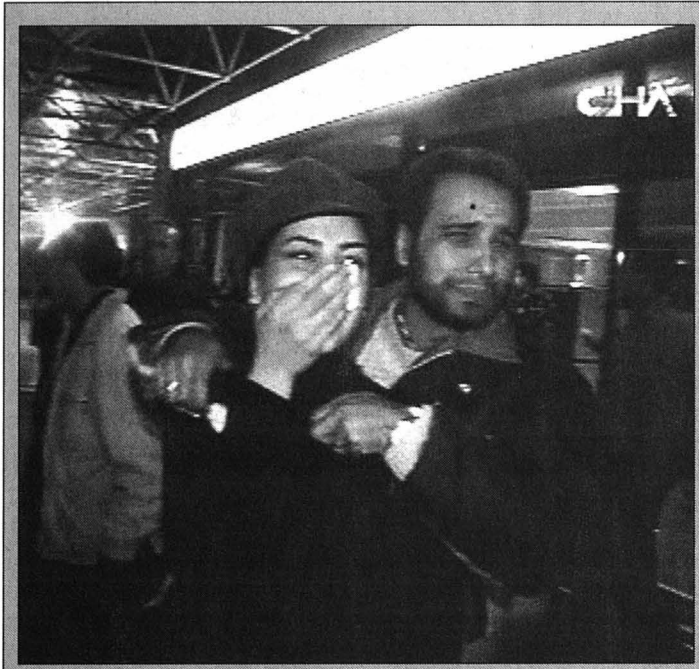
Sans se faire d'illusions. Il prévoit déjà un mois de janvier du même acabit. «Un ralentissement de l'augmentation devrait se faire sentir pour le mois de février», conclut le communiqué du Service de l'emploi. Une goutte d'optimisme dans un océan de morosité. /SDX

Situation du chômage dans le canton en décembre 2002

Demandeurs d'emploi: 4854 (+462)*
Chômeurs inscrits: 3660 (+440)*

* (...) = par rapport à novembre 2002





Des proches de victimes en pleurs à l'aéroport de Diyarbakir après l'annonce du drame. PHOTO KEYSTONE

Catastrophe aérienne

Turquie ■ Un avion s'écrase dans le sud-est du pays

Un avion de ligne de Turkish Airlines avec 77 personnes à bord s'est écrasé hier par temps de brouillard peu avant l'atterrissage dans le sud-est de la Turquie. Seuls cinq occupants ont survécu au crash, selon les autorités.

Selon l'agence Anatolie, il y avait à bord 72 passagers et cinq membres d'équipage, dont deux pilotes. Le ministre turc de l'Intérieur Abdulkadir Aksu a fait état de 72 morts et de cinq survivants. Le ministre turc des Transports Binali Yildirim a confirmé ce bilan, en préci-

sant que les blessés étaient dans un état grave. L'appareil, un RJ 100 quadrimoteur, reliait Istanbul à Diyarbakir. Les causes de l'accident ne sont pas connues. La boîte noire n'avait pas encore été retrouvée. Au moment du crash, la zone était recouverte d'un épais brouillard. L'avion s'est écrasé sur la partie militaire de l'aéroport de Diyarbakir. L'armée a immédiatement bouclé la zone de l'accident. Selon les médias, l'avion s'est brisé en trois après le crash. Un incendie s'est ensuite déclaré à bord. /ats-afp-reuter

L'Irak sur la défensive

Conflit ■ Bagdad accuse Washington et Londres de préparer une guerre «dévastatrice» et les inspecteurs d'en faire trop

L'Irak a reproché hier aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne de préparer une guerre «dévastatrice» et aux inspecteurs en désarmement de l'ONU d'outrepasser leur mandat. Ces accusations, lancées par le vice-premier ministre Tarek Aziz, interviennent alors que Washington et Londres ont franchi mardi une étape supplémentaire dans la préparation militaire et psychologique à une possible intervention armée.

Dans le même temps, les chasseurs américains ont bombardé trois sites de défense aérienne irakiens dans la zone d'exclusion aérienne couvrant le sud du pays, selon un communiqué du Commandement central américain. C'est la deuxième opération de ce type cette semaine.

Force de frappe au Qatar

Les stratèges du Commandement central, qui coordonne les opérations militaires américaines au Moyen-Orient et en Asie du Sud, ont quitté leur QG de Floride pour le Camp As Sayliyah, dans cet état du Golfe prêt à obéir aux ordres du président George W. Bush, ont annoncé des responsables américains. De mêmes sources on continuait toutefois d'assurer qu'une guerre n'est ni inévitable ni imminente, même si plusieurs dizaines de milliers



Le vice-premier ministre Tarek Aziz a reçu hier une délégation sud-africaine en visite à Bagdad. PHOTO KEYSTONE

d'hommes supplémentaires sont attendus sur zone dans les semaines à venir. La Grande-Bretagne a de son côté annoncé l'envoi dans le Golfe d'une flotte de la Royal Navy et de 3000 Royal Marines, pour une éventuelle action contre l'Irak, «si et comme il sera nécessaire».

Un certain émoi

En France, si le président Jacques Chirac a réaffirmé mardi que «seules» les Nations unies pouvaient décider d'une intervention en «dernière extrémité», il a provoqué un certain émoi en appelant

les militaires français à «se tenir prêts».

«Les agresseurs, à Washington et Londres, se préparent à une offensive dévastatrice contre (...) le peuple irakien et ils aimeraient une fois encore détruire la Cité de la Paix (Bagdad, ndlr) comme ils l'ont fait en 1991», a déclaré Tarek Aziz à une délégation sud-africaine en visite dans la capitale irakienne. Quant aux inspecteurs en désarmement de l'ONU, qui sont de retour en Irak depuis novembre après quatre années d'absence, M. Aziz estime que la mission qu'ils mènent dépasse la simple recherche d'armes de

destruction massive. «Ils cherchent d'autres informations sur les capacités militaires conventionnelles de l'Irak, sur ses capacités scientifiques et industrielles dans le domaine civil et aussi sur des questions d'espionnage», a-t-il assuré.

S'adressant à la presse, Tarek Aziz a estimé que des visites officielles comme celle de la délégation sud-africaine montrent que «beaucoup, beaucoup d'honnêtes hommes et femmes dans le monde ne croient pas les mensonges qui sont fabriqués à Washington et à Londres, et c'est un développement international très important». /ap

POISON MORTEL

Alerte à Londres

La police antiterroriste britannique a arrêté un septième suspect, après la découverte de traces de ricine, un poison mortel, dans un appartement de Londres. Les suspects disposaient d'un mini-laboratoire, a indiqué hier Scotland Yard.

Six hommes d'origine nord-africaine ont déjà été arrêtés dimanche dans le nord de la capitale britannique. La police recherchait hier au moins trois de leurs complices.

Le septième suspect, un homme de 33 ans, a été arrêté mardi après-midi dans le nord de Londres par la police antiterroriste, a indiqué un porte-parole. Il s'est refusé à préciser la nationalité de ce suspect. Ce dernier était entendu hier dans un commissariat du centre de Londres. Selon la presse britannique, les six premiers suspects pourraient être algériens ou marocains. Deux d'entre eux, des adolescents âgés de 16 et 17 ans, sont des demandeurs d'asile qui étaient hébergés dans un logement social de l'arrondissement d'Islington, au nord de Londres, selon un porte-parole des autorités locales.

C'est la première fois depuis les attentats du 11 septembre 2001 qu'ont été découvertes des preuves matérielles d'une menace terroriste contre le Royaume-Uni allié de Washington dans la guerre contre le terrorisme. /ats-afp

Sharon déstabilisé par le scandale

Israël ■ Mis sous pression par des accusations de corruption, le premier ministre réagit pour la première fois

Amoins de trois semaines des élections, le premier ministre israélien Ariel Sharon s'empêtrait mercredi dans un scandale financier. Le «Sharongate» pourrait compromettre ses espoirs de réélection triomphale.

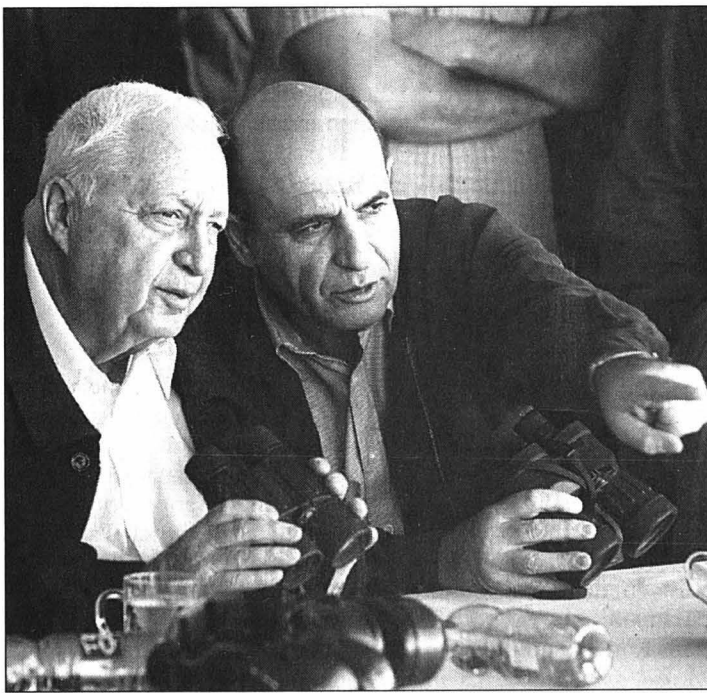
Ariel Sharon était soumis hier à de fortes pressions pour s'expliquer à propos d'un prêt de 1,5 million de dollars que lui a accordé l'homme d'affaires sud-africain Cyril Kern pour servir de garantie à un emprunt auprès d'une banque en Israël. L'enquête de police vise aussi ses deux fils Omri et Gilad.

Sommé de dire la vérité

Ce prêt aurait en fait servi à financer illégalement sa campagne de 1999 l'ayant propulsé à la tête du Likoud, la loi israélienne interdisant le financement politique de l'étranger. Ariel Sharon a assuré avoir remboursé le prêt en hypothéquant sa propriété.

Alors que son adversaire, le chef du parti travailliste Amram Mitzna, l'a publiquement sommé de dire toute la vérité ou de démissionner, les analystes s'accordaient à dire que les dégâts causés par cette nouvelle affaire au Likoud étaient déjà patents. Le grand parti de droite est donné favori pour les législatives du 28 janvier.

D'après les derniers sondages, le Likoud remporterait



Ariel Sharon, ici avec son ministre de la Défense Shaul Mofaz, est rattrapé par les accusations de corruption. Une offensive qui l'a contraint, hier, à répliquer publiquement. PHOTO ARCH-KEYSTONE

le 28 janvier 31 à 34 des 120 sièges de la Knesset (19 actuellement). Au début septembre, il était crédité de plus de 41 sièges. Le Parti travailliste (25 actuellement) est crédité de 21 à 22 sièges dans la future assemblée, contre 19 dans de précédents sondages.

Près d'un tiers des électeurs estiment que les accusations de corruption sont incompatibles avec les fonctions de premier ministre. Facteur de préoccupation supplémentaire pour Ariel Sharon, le

sondage suggère que 16 % des propres membres du Likoud ne lui font plus confiance.

Une «calomnie» selon Sharon

Ariel Sharon a réagi hier pour la première fois directement à cette affaire, révélée la veille par le «Haaretz». Il l'a qualifiée de «honteuse calomnie politique», qu'il saura démentir, preuves à l'appui.

Ce n'est pas le premier scandale éclaboussant la famille Sharon. Gilad avait déjà été mis en cause sur le verse-

ment de plusieurs centaines de milliers de dollars de la part d'un homme d'affaires israélien. Omri serait lui soupçonné dans une affaire d'achats de voix lors de l'élection le 8 décembre par le comité central du Likoud de la liste des candidats députés du parti.

Trois morts

Sur le terrain, trois Palestiniens ont été tués par l'armée. A Saïda (Cisjordanie), un jeune homme de 18 ans a été abattu par des membres d'une unité spéciale alors que il se trouvait sur le toit d'un bâtiment que des soldats étaient en train de détruire, ont indiqué des témoins palestiniens.

La maison dynamitée appartenait au père d'un activiste des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa. Ce groupe armé a revendiqué plusieurs attentats meurtriers, dont le dernier, dimanche, à Tel-Aviv, a coûté la vie à 22 personnes outre les deux kamikazes.

Le second Palestinien, âgé de 30 ans, a été tué avant l'aube lors d'échanges de tirs avec des soldats à Khan Younés, dans la bande de Gaza. Enfin, Tsahal a indiqué avoir déjoué mercredi une tentative d'infiltration dans le nord-est d'Israël d'un commando «terroriste» armé venu de Syrie. Elle a abattu l'un de ses membres et en a capturé un autre. /ats-afp-reuter

ENBREF

CLONAGE HUMAIN ■ Pour une interdiction mondiale. La Commission européenne a appelé hier à une interdiction mondiale du clonage humain. Cette prise de position intervient après l'annonce, par la société Clonaid liée à la secte des raéliens, des naissances de deux bébés clonés. La Commission européenne prépare par ailleurs un rapport complet sur le clonage humain pour fin février. /ats-reuter

VENEZUELA ■ Vers une grève des employés de banque. La Fédération des employés de banque (Fetrabanca) du Venezuela a appelé hier à une grève de 48 heures dans le secteur bancaire. Elle commencera aujourd'hui, mais doit d'abord être votée par les employés. Près de 35.000 employés de banque sont concernés par le mouvement, qui touchera toutes les banques, à l'exception de la Banque industrielle du Venezuela, une institution étatique. /ats-afp

CÔTE D'IVOIRE ■ Promesses. Les trois mouvements rebelles ivoiriens ont assuré hier qu'ils se rendront aux pourparlers de paix du 15 janvier à Paris. Ils ne semblent toutefois pas décidés à suspendre leurs combats avec les forces gouvernementales. «Nous nous sommes engagés à cesser immédiatement les hostilités», a déclaré le sergent Félix Doh, chef militaire du Mouvement patriotique ivoirien du Grand Ouest (Mpigo), au terme d'une entrevue avec l'ambassadeur de France Gildas Le Lidec à Duékoué. /ats-afp

NYON

Banquier et sa famille séquestrés

Un commando de quatre individus a pris en otage un banquier et sa famille mardi soir à leur domicile de Trélex (VD). Au matin, ils se sont rendus à la banque où ils ont neutralisé le personnel. Ils ont vidé le contenu des caisses et des bancomats.

Le montant exact du butin n'est pas encore chiffré, a annoncé hier la police vaudoise. Les voleurs, armés et cagoulés, ont emporté une «somme conséquente» en euros, francs suisses, livres sterling et en dollars, probablement plusieurs centaines de milliers de francs. Ils courent toujours.

Pas de violence physique

Les malfrats s'en sont pris à un responsable de la succursale du Credit Suisse à Nyon. Ils l'ont séquestré toute la nuit au sous-sol de sa villa, avec cinq membres de sa famille: sa femme, ses beaux-parents et ses deux enfants en bas âge. Les otages ont été entravés, menacés, mais ils n'ont subi aucune violence physique.

Hier matin, les malfrats se sont rendus à Nyon en compagnie de trois de leurs otages, en utilisant le véhicule du banquier. L'épouse et les deux enfants sont restés au domicile sous la surveillance d'un complice.

Caisses vidées

Les preneurs d'otage ont attendu les employés à l'intérieur de la banque et ils les ont neutralisés au fur et à mesure de leur arrivée. Ils se sont fait ouvrir les caisses et les deux bancomats.

Ils ont quitté les lieux vers 8h30 après avoir attaché et enfermé le personnel dans une pièce, a indiqué Guy-Charles Monney, porte-parole de la police. Les employés, une dizaine de personnes, ont réussi à se libérer et à avertir la police vers 9h20.

Les malfrats étaient déterminés et bien organisés. Les premiers éléments de l'enquête montrent que la bande avait effectué des repérages et une surveillance des abords de la banque et du domicile des victimes dans les jours qui ont précédé les faits.

Cagoules et gants

Les individus portaient des cagoules et des gants. Ils s'exprimaient en français sans accent particulier. Ils avaient quatre armes de poing et une arme longue, genre Kalachnikov, a précisé la police. Trois d'entre eux étaient entièrement vêtus de noir.

Une Renault grise portant des plaques françaises, aperçue à proximité, pourrait être liée à l'affaire. La police, qui ne dispose que de peu d'éléments pour les retrouver, a lancé un appel à témoins.

Déjà à Boudry

Peu avant Noël, le gérant de la succursale de Boudry de la Banque cantonale neuchâtoise avait subi pareille mésaventure. Il avait été séquestré toute la nuit par deux inconnus, qui courent toujours. Les bandits avaient emporté près de 700.000 francs. /ats

Trophées et plaisirs défendus

Sion ■ La plus grande affaire de braconnage mise au jour depuis 20 ans. Ils chassaient «malins» avec des silencieux

La plus importante affaire de braconnage de ces 20 dernières années a été mise au jour en Valais. Quatre braconniers, opérant dans la région du Val d'Entremont/Val de Bagnes et à Nendaz, ont avoué avoir tiré illégalement des cerfs, des chevreuils, des bouquetins, des chamois et des brocards.

A Nendaz, la police a séquestré 419 trophées et plus de 130 kilos de viande de gibier.

Bonne surveillance

Les deux Valaisans qui ont opéré dans le Val d'Entremont et le Val de Bagnes ont été arrêtés le 2 janvier sur un alpage près de Liddes. Après quatre jours passés en détention préventive, ils ont reconnu avoir commis 13 actes de braconnage, a précisé hier le Service de la chasse, de la pêche et de la faune. Ceux de Nendaz ont avoué à fin août dernier 15 actes illégaux, tous perpétrés dans la région. Ils ont dû passer deux jours de préventive derrière les barreaux.

Avec 30 gardes-chasse et une centaine d'auxiliaires, le canton du Valais dispose d'une assez bonne surveillance de son territoire. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que leur tra-



Un chevreuil abattu par des braconniers.

PHOTO ARCH-KEYSTONE

vail porte ses fruits, observe de son côté Narcisse Seppey, chef du service valaisan de la chasse. Dans les affaires de peu de gravité, le service peut infliger des contraventions. Par

contre, en cas de délit, c'est aux juges d'instruction de se saisir des affaires. Ce qui est le cas en l'occurrence.

La police a saisi des armes prohibées munies de silen-

cieux et des appareils de visée nocturne. Trois des braconniers n'avaient pas de permis de chasse, le quatrième à Nendaz ne l'avait pas renouvelé depuis 15 ans. /ap

Le froid sème la mort

Température ■ Alors que la Russie gèle, l'Asie balayée par des vents glacés claque des dents

Comme tous les ans, la vague de froid qui balaye l'hémisphère nord fait de nombreux morts: six personnes sont mortes en Russie, tandis que l'Inde, la Chine et le Bangladesh comptent leurs victimes par centaines.

L'observatoire climatolo-

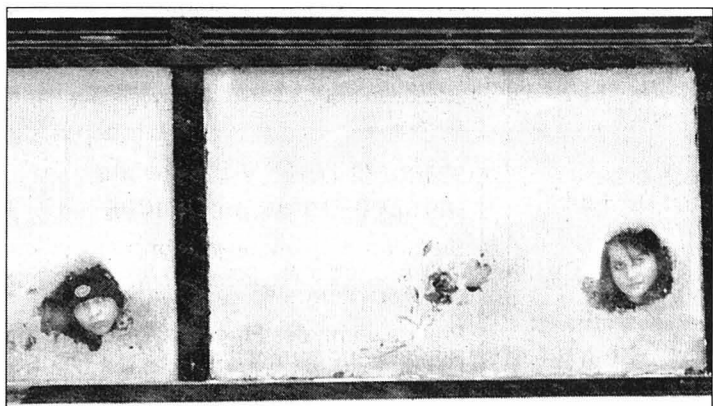
gique de l'Université de Moscou a enregistré dans la nuit de mardi à hier une température minimale de -31C, soit un record pour cet hiver dans la capitale russe. Au total, le froid a tué 239 personnes à Moscou depuis le début de l'automne. Le 8 janvier, le mercure a chuté

à -36,9C, un record jamais atteint depuis 1910.

Parallèlement, dans le nord de l'Inde et au Bangladesh, frappés par des vents glacés venant de l'Himalaya, plus de 400 personnes sont aussi mortes de froid au cours des dix derniers jours, dont 139 en Inde.

Sans protection

«Nous nous attendons à ce que les températures chutent encore», a expliqué A. K. Verma, responsable du bureau météorologique du Bihar, qui a rappelé que les températures n'avaient pourtant chuté qu'à 3,4 C. Des températures qui seraient tout à fait supportables dans un pays habitué au froid l'hiver le sont bien moins pour les millions d'Indiens et de Bangladais qui vivent sans chauffage et dorment souvent dehors ou à même le sol. /ap



Des visages d'enfants dans un bus aux fenêtres givrées

PHOTO KEYSTONE

Tuerie de Lausanne

Justice ■ La compagne de l'auteur inculpée

La compagne du forcené qui avait tiré avec son fusil d'assaut en février de l'an dernier à l'intérieur d'un cinéma pornographique à Lausanne devra se présenter devant un tribunal. La justice la soupçonne d'avoir poussé son ami à commettre cette tuerie qui avait fait deux morts - dont le meurtrier - ainsi que deux blessés. Le drame s'était déroulé le 19 février dernier. Armé d'un «Fass 90», le meurtrier, un Suisse de 25 ans, avait tiré une dizaine de coup de feu à l'intérieur du cinéma «Moderne» où se trouvaient alors une vingtaine de personnes. Un Suisse de 41 ans avait été tué et deux autres blessés. L'auteur avait ensuite retourné son arme contre lui. Le jeune homme, un Suisse de 25 ans, avait prémédité son acte. Il souffrait de troubles psychiques.



La fusillade s'était déroulée dans un cinéma pornographique et avait fait deux morts.

PHOTO ARCH-KEYSTONE

Le juge d'instruction Christian Maire soupçonne la jeune femme d'avoir poussé son compagnon à commettre la fusillade. Le juge a demandé une expertise psychiatrique de la prévenue. Celle-ci se trouve actuellement en liberté provisoire. /ap

CRIMINEL

Les dollars du FBI

Le FBI a promis un million de dollars à toute personne qui aidera la police américaine à retrouver James Bulger, caïd de la pègre de Boston lié à l'IRA. Des indices font croire à un possible séjour en Suisse du criminel. En septembre, les polices britannique et irlandaise ont découvert des milliers de dollars, d'euros et de francs suisses, ainsi qu'un passeport irlandais appartenant à M. Bulger, déposés dans des coffres de banque de Londres et de Dublin. /ats-afp

HÉROÏNE

Suisse arrêté en Thaïlande

Un Suisse a été arrêté mardi en Thaïlande. Les autorités ont découvert 320 grammes d'héroïne dans son appartement de Bangkok ainsi que des vidéos pornographiques qu'il avait filmées lui-même. La drogue était destinée à son usage personnel. Quant aux vidéos, il voulait les vendre sur le marché européen, a indiqué la police. Il avait déjà été arrêté il y a deux ans également pour possession d'héroïne. Libéré sous caution, il avait pris la clé des champs. /ats-dpa

AVALANCHE

Trois morts en Valais

Une avalanche qui s'est déclenchée lundi au-dessus de Bourg-St-Pierre (VS) a coûté la vie à trois randonneurs français. Les corps ont été découverts hier. Les trois hommes avaient quitté leur domicile de Haute-Savoie lundi tôt dans la matinée pour une randonnée. Comme ils n'étaient pas rentrés, l'alerte a été donnée par les familles. Les recherches ont été rendues difficiles du fait que les randonneurs n'avaient donné aucun détail sur leur itinéraire. /ap

ENBREF

ÉTATS-UNIS ■ Accident d'avion. Vingt et une personnes ont été tuées hier dans l'accident d'un avion de transport régional aux Etats-Unis. L'appareil s'est écrasé au décollage sur l'aéroport de Charlotte en Caroline du Nord, ont indiqué les autorités. /ats-afp

BEX ■ Sexagénaire poignardé. Un homme de 60 ans a été retrouvé poignardé mardi dans les bois au-dessus de Bex (VD). La police a arrêté le meurtrier présumé, un Suisse de 19 ans qui faisait l'objet d'une enquête pour vols et brigandages. Le drame

s'est vraisemblablement déroulé au domicile du meurtrier, à Bex, dans la soirée du 4 janvier. Selon la police, la victime connaissait son agresseur. /ats

ÉROTISME ■ Expo à Zurich. La Bibliothèque centrale de Zurich va ouvrir ses archives secrètes. Une exposition montrera des représentations érotiques allant de motifs bibliques à la littérature moderne d'éducation sexuelle. L'exposition prévue du 8 septembre au 15 novembre va de la pudibonderie à la provocation, a précisé la bibliothèque hier. /ats

Le
Café-Restaurant du Raisin
vous propose:

**toujours notre
CHASSE**

MENU

*Terrine de gibier garnie
(Afrique l'Ormarins) Chardonnay 97

*Salade de foie de cerf
(France Château St-Benezet)
Cotière de Nîmes Rosé 2000

*Filet de faisan au cantadou
(Australie Best Victoria) Cabernet Sauvignon 97

Dessert

Menu complet Fr. 36.50
Menu complet avec vin Fr. 54.50

! NOUVEAUX HORAIRES !
Lu - ven: 9 h - 14 h / 18 h - 24 h
Samedi: 11 h - 14 h / 18 h - 24 h
Fermé le dimanche
Réservation conseillée

Hôtel-de-Ville 6 2300 La Chau-de-Fonds
Fam. C. Muller Tél. 032/968 75 98

132-124983/DUO

Hôtel Beaulac

L'ÉVÉNEMENT PERMANENT
PETIT NOUVEL-AN
Vendredi 10 janvier 2003 dès 19 h

*La mise en bouche

*Le risotto aux truffes noires du Périgord

*Le granité des vigneron neuchâtelois

*Le contre-filet de bœuf façon bordelaise
Les pommes Pont-Neuf
Les petits légumes du moment glacés

*Le soufflé glacé à la mandarine
servi avec un coulis d'oranges au Cointreau

Les mignardises assorties

**Complet Fr. 65.-
Sans premier Fr. 49.-**

Ambiance - Cotillons

Danse avec Antonio Coi

ESPLANADE L.-ROBERT 2
2001 NEUCHÂTEL • TÉL. 032 723 11 11

028-383205

JAQUENOUD FIDUCIAIRE
CP 15 • 2105 Travers • tél. 032 864 50 64 • fax 032 864 50 65
Internet: <http://www.jaquenoud.ch> • E-Mail: fiduciaire@jaquenoud.ch

Bôle
A vendre
Surface commerciale de 89 à 235 m²

Neuchâtel
A vendre
Surfaces d'habitation et commerciales

\$\$\$ Speedy-CASH \$\$\$

*Vendez - Achetez - Echangez !
Neuchâtel - Bienne*

On s'y retrouve!

Vous apportez vos articles (en bon état) au magasin.
Une fois testé...
vous recevez de l'argent, en espèces, tout de suite.

Appareils ménagers • hi-fi • informatique • TV (moins de 10 ans) •
lecteurs DVD ou vidéo • natels • instruments de musique • outils • bijoux •
équipement de sport • jouets • appareils photo... 028-378597/DUO

www.cash-bienne.com

\$\$\$ Speedy-CASH \$\$\$ Rue des Moulins 51 • Neuchâtel
Place du Marché-Neuf • Biel-Bienne

Visitez notre exposition:
Location, vente,
location-vente, accordage,
réparations, partitions,
flûtes, instruments.

Pianoworld

Pianos à tester pour débutants

**OFFRE SPÉCIALE
DE JANVIER**

Piano numérique Roland HP 730
pour seulement **Fr. 3'900.-** (au lieu de Fr. 5'590.-)

**Le choix parmi les plus grandes marques
de piano droit et piano à queue!**

Dès aujourd'hui:

PIANO droit Betting noir satiné	Fr. 6'240.-	Fr. 5'000.-	ou Fr. 105.-/mois
PIANO droit Berdux noir poli spécial	Fr. 9'640.-	Fr. 7'900.-	ou Fr. 166.-/mois
PIANO droit Sauter hêtre ciré	Fr. 14'670.-	Fr. 13'100.-	ou Fr. 275.-/mois

Ecluse 30, City Centre • 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 13 33 • Parking à disposition
Horaire: Mardi, Mercredi et Vendredi 15 h 00 - 18 h 30
www.pianoworld.ch

028-380132/DUO

L'EXPRESS

Editeur:
Fabien Wolfrath
Directeur des rédactions
et rédacteur en chef:
Mario Sessa

Tirage contrôle: 29.059 exemplaires
(REMP, avril 2002)
Lecteurs 65.000 (Mach Basic 2001)

RÉCEPTION
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 723 53 00
Ouverture: du lundi au vendredi,
8 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h
(vendredi: 17 h).
Nos bureaux peuvent être atteints
par téléphone de 7 h 50 à 12 h
et de 13 h 55 à 18 h.
En dehors de ces heures, une permanence
est ouverte du dimanche au vendredi
de 18 h à 24 h.

ABONNEMENTS / DIFFUSION
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 723 53 90
Fax 032 723 53 99
Adresse E-mail: clientele@lexpress.ch
Tarifs pour la Suisse

3 mois	6 mois	12 mois
Fr. 86.-	Fr. 163.-	Fr. 306.-

Y compris 2,4% taxe TVA.
Souscription par téléphone, par bulletin
d'abonnement ou à notre réception,
rue Saint-Maurice.

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Les ordres de changement d'adresse,
pour une durée de 6 jours ouvrables,
au minimum, doivent parvenir par écrit
cinq jours ouvrables à l'avance.
Les frais seront facturés avec le
renouvellement de l'abonnement.

PUBLICITÉ
Régie des annonces: Publicitas SA
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 729 42 42
Fax 032 729 42 43
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.
Edition du lundi: jeudi à 12 h.
Avis mortuaires, naissances et tardifs:
la veille jusqu'à 21 h.
Le courrier concernant cet avis est à
déposer rue de la Pierre-à-Mazel 39,
en dehors des heures d'ouverture
de la réception.
Couleurs: 4 jours ouvrables, 8 h.

903240

A VENDRE

À CORTAILLOD
proche des transports
publics et voies de
communications

**VILLA de 5½ pièces
+ dépendances**

Terrain de 1160 m².
Volume construit 690 m³.

028-382552

CLAUDE MAYOR 032 724 22 52
<http://www.claude-mayor.ch>

A vendre à Dombresson

Villa
5 pièces + studio

Rez-de-chaussée: séjour, salle à man-
ger, cuisine, 1 chambre, W.-C. douche,
local technique, buanderie, réduit.

Etage: 3 chambres, 1 réduit, 1 salle de
bains, baignoire hydro-massage,
douche système vapeur.

Studio: entrée indépendante, cuisine
agencée, douche. Accès indépendant.
Couvert à voitures. Terrain 660 m².

Prix de vente: Fr. 550.000.-
à discuter.

Faire offre sous chiffres K 028-383041,
à Publicitas S.A., case postale 1536,
2001 Neuchâtel 1.

028-383041

**A vendre
Immeuble
locatif**
Fahys 129 - Neuchâtel



▶ Petit immeuble locatif composé
de 15 appartements.
▶ Ascenseur à disposition.
▶ Garage collectif de 27 places.
▶ Bon rendement brut!

Demandez une notice, sollicitez un rendez-vous.
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Neuchâtel UNPI
Groupe GECO SA
3, rue Saint-Honoré - 2001 Neuchâtel ▶ 032 727 75 15

**A vendre
Appartements**
Buchilles - Boudry

▶ Magnifiques appartements en
PPE de 2½, 3½ et 4½ pièces

- cheminée de salon
- cuisine agencée
- balcon(s)

▶ Situés dans un quartier
ensoleillé et adapté aux enfants

Demandez une notice, sollicitez un rendez-vous.
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Neuchâtel UNPI
Groupe GECO SA
3, rue Saint-Honoré - 2001 Neuchâtel ▶ 032 727 75 15

A VENDRE

À CORTAILLOD
proximité du centre du village
dans petite PPE

SPACIEUX 4½ pièces

annexes, garage, place de
parc, cave, galetas.

Nécessaire pour traiter:
Fr. 50.000.-

028-382791

CLAUDE MAYOR 032 724 22 52
<http://www.claude-mayor.ch>

A vendre!
Immeuble
2 appartements
avec 1 commerce
8% de rendement
Canton NE
032 755 9 755

028-383059

A vendre

**maisons de 4½ + 5½ pièces
indépendantes à Hagneck**

Situation magnifique en bordure
de zone agricole - près du canal
de l'Aar - favorable aux enfants.

Prix de vente dès Fr. 495.000.-.
Hypothèque ferme: 2 ans à 2%.

Infos et documents:
Tél. 032 329 38 40.

006-399003

A VENDRE
À NEUCHÂTEL
Quartier de l'Observatoire
magnifique vue

spacieux 4½ pièces
de plus de 150 m²

Construction de qualité exceptionnelle.
Vaste terrasse. Garages.

028-382550

CLAUDE MAYOR 032 724 22 52
<http://www.claude-mayor.ch>

immobilier
à louer

A louer rue de la Gare 8c à Bôle

**Appartement
de 4½ pièces**

2^e étage avec ascenseur.
Cuisine agencée, 3 chambres, 2 salles d'eau.
Loyer Fr. 1485.- + charges.
Libre tout de suite ou à convenir.
AZIMUT S.A. Membre SVIT/USFI
Tél. 032 731 51 09

028-383065

A VENDRE

À CORTAILLOD
situation exceptionnelle,
vue, calme

**Villa-terrace
5½ pièces de 158 m²**

Garage. Place de parc couverte.

Prix de vente:	Fr. 620.000.-
Nécessaire pour traiter:	Fr. 120.000.-
Coût mensuel:	Fr. 1.630.-

028-382971

CLAUDE MAYOR 032 724 22 52
<http://www.claude-mayor.ch>

www.
ImmoTradition.ch

- Visites panoramiques 360°
- Nombreuses photos

Téléphone 0848 805 806

AGIR POUR LA PAIX

**Un don permet d'empêcher
des conflits et contribue
à la paix dans le monde.**

EPER

Entraide Protestante Suisse
www.eper.ch, tél. 021 617 23 23, cp 10-1390-5

Lac de Morat situation privilégiée.
A louer dans maison villageoise rénovée

Loft original 175 m²

lumineux dans les combles avec gran-
de mezzanine. Tout confort. Cachet.
Grand dégagement, accès direct au lac.

Tél. 026 673 27 71.

163-722325

Visite de logements 24 heures sur 24.
Plus de 19'000 biens immobiliers sur Internet.

www.homegate.ch

homegate.ch
Le portail de l'immobilier

143-762577

Au minimum le maintien

Curling ■ Forte de l'expérience acquise l'an dernier, la troupe de Patrick Vuille retrouve ce week-end la LNA avec l'ambition de montrer de quoi elle est capable

Par
Emile Perrin

Pour la deuxième année consécutive, Neuchâtel-Sports va participer au championnat de Swiss League A. La formation du Littoral, composée de Benjamin Jaggi (22 ans), Erich Leemann (22), Gilles (19) et Patrick Vuille (23), forte de son expérience acquise l'an dernier, est prête à se frotter à l'élite dès demain sur la glace de Wetzikon.

La compétition se déroulera sur trois week-end (voir encadré) et seuls les huit premiers participeront au tour final d'Arlesheim début mars. Une place parmi les meilleures formations nationales ne semble de loin pas hors de portée des jeunes Neuchâtelois. «L'objectif premier reste le maintien (réd.: une place dans les 12 premiers), mais entre la huitième et la douzième place, il n'y a souvent qu'une victoire de différence. Tout est donc possible» assure le skip de cette équipe.

Le mental jouant un rôle essentiel dans ce sport, le départ dans la compétition jouera pour beaucoup dans la suite des événements. «Il vaut mieux un succès lors de la première confrontation. Après, tout peut s'enchaîner rapidement. Ce week-end sera capital, surtout qu'il est plus facile compte tenu des adversaires que nous allons affronter, poursuit Patrick Vuille. Avec quatre victoires en six matches, nous serions bien positionnés. Il est toujours plus agréable d'être devant et de pouvoir gérer plutôt que de se trouver entre la huitième et la douzième place avec beaucoup plus de pression sur les épaules.»

«Plus tranchants»

L'an passé, les Neuchâtelois avait connu les affres de la relégation pour leur première par-



Patrick Vuille - Erich Leemann - Benjamin Jaggi - Gilles Vuille: pas question de faire de la figuration. PHOTO LEUENBERGER

ticipation au championnat de l'élite nationale. L'expérience acquise à cette occasion constituera un atout intéressant. «Il y a 12 mois, nous étions dans l'inconnue. Cette fois-ci, nous savons à quoi nous attendre, nous connaissons nos adversaires, nous sommes plus sereins» note Gilles, le cadet des frères Vuille.

En effet, il semble bien qu'en Swiss League B, Neuchâtel-Sports n'ait plus rien à prouver et plus rien à y faire non plus. Le but est maintenant de s'installer durablement parmi l'élite. «L'année dernière nous n'avions peut-être pas notre place

en Ligue A, mais cette année oui» assure Patrick. La différence de niveau entre les deux catégories est tout de même conséquente, surtout lors des moments cruciaux d'une partie. «En Swiss League A, les pierres importantes ne se ratent pas, car cela ne pardonne pas» renchérit-il.

Le moment est venu

La jeunesse alliée à l'expérience constitue donc plus un atout qu'un handicap pour les Neuchâtelois. «Certes, nous devons encore faire nos armes, mais nous avons une grosse envie et nous sommes peut-être plus tran-

chants que certains routiniers» prévient Gilles.

Pour ces grand rendez-vous, les quatre jeunes gens n'ont pas mis sur pied une préparation spécifique. «Avec un match et un entraînement hebdomadaire tous ensemble, plus de nombreuses heures chacun de notre côté ou à deux, nous avons eu suffisamment d'heures de glace. Nous sommes prêts» continue le skip.

«La saison dernière, nous avons vu ce qu'était la Swiss League A, il est temps de battre les grands noms». Nous ne nous satisferons pas d'une défaite d'une pierre, même face à une peinture»

lance Gilles Vuille. «Nous sommes en mesure de vaincre face à n'importe qui (réd.: comme par exemple Saint-Gall de Ralph Stöckli, champion en titre Saint-Gall ou les médaillés de bronze de Salt Lake City de Bâle-Regio GATE d'Andreas Schwaller), c'est la grande différence comparé à l'an passé» termine son frère.

C'est donc avec confiance et ambition que les Neuchâtelois débutent ce championnat. Ils possèdent les moyens de réaliser quelque chose de grand et c'est tout le mal qu'on leur souhaite. /EPE

Une raison de plus

Sportivement, Neuchâtel-Sports veut se maintenir en Swiss League A, «La saison durerait trois mois au lieu de six et comme il est difficile de garder un haut niveau durant ce laps de temps, cela nous faciliterait la tâche» affirme Patrick Vuille – mais ce n'est pas la seule raison qui motive l'équipe. Il n'est en effet pas facile pour les curlers de boucler un budget qui tourne autour de 15.000 francs pour une saison. «Nous avons la chance que les parents d'Erich Leemann possèdent un grand hôtel à Wengen. Ce sont nos sponsors principaux» note le skip

neuchâtelois. Pour le reste, on se débrouille comme on peut. «L'Aide sportive suisse et le club nous aident, assurent en cœur les deux frères. Ce qu'il manque, nous le mettons de notre poche.» Ainsi, s'ils arrivent à s'assurer une place en LNA pour le début de la saison prochaine, la recherche de nouveaux partenaires sera bien plus aisée. «Même si depuis les Jeux de Nagano, notre sport trouve un meilleur écho auprès des médias et du public, il est toujours plus facile d'attirer les gens s'il on se bat avec les meilleurs dès le début de la saison» continuent-ils. Voilà donc une bonne raison de plus pour Neuchâtel-Sports de tirer son épingle du jeu durant les prochains week-ends. Le mot de la fin pour Patrick Vuille: «Si, à l'instar de Neuchâtel Xamax, nous pouvions atteindre le tour final, ce serait parfait.»



Erich Leemann: merci aux parents!

PHOTO LEUENBERGER

En route! /EPE

MISE AU NET

Le Paris-Dakar est-il encore une véritable aventure humaine? Avec la guerre entre les gros constructeurs qui se surpassent sur le plan technologique, la question n'a rien d'innocent. Les pilotes les plus expérimentés demeurent très recherchés, mais la voiture – ou la moto, ou le camion – prennent de plus en plus d'importance. Il y a des traditions qui se perdent. Et cette année, le Paris-Dakar se déroule entre... Marseille et... Sharm el Sheikh (Egypte)!

La vraie aventure en 2 CV

Les vrais aventuriers se trouvent peut-être ailleurs. Sur www.dakar.deuche.free.fr par exemple. Le site présente le périple de Virginie et Sébastien, un couple de Français qui a effectué le trajet Nancy-Dakar en... 2 CV. Trois mois de préparation, trois semaines de voyage et 6300 km de périple (une carte présente le trajet et les principales villes traversées) avec un véhicule qui affichait 230.000 km au compteur dès le départ, le voilà le vrai défi! Franchir le désert avec 50 litres d'essence ordinaire, 30 litres d'eau et suivi par un 4x4 transportant 300 litres de carburant, il fallait oser!

Et de telles tentatives ne se font pas sans des «ratés». Heureusement, l'humour et le bon état d'esprit permettent de surmonter tous les obstacles. Un pot d'échappement arraché sur des rails et les deux Tricolores d'ironiser qu'ils ont ensuite eu quatre dixièmes de moins à chaque oreille. Une façon de prendre la vie du bon côté bien perceptible sur les images des trois albums du site. Des photos qui pourraient inspirer certains à vivre, eux aussi, une vraie aventure. /TTR

HOCKEY SUR GLACE

Muller va partir

FR Gottéron va se séparer de son entraîneur principal Colin Muller à la fin de la saison. Le contrat du Canadien courrait pourtant jusqu'en 2004, mais le club dispose d'une clause de résiliation qu'il a décidé d'utiliser. Il paraît toutefois peu probable que Muller puisse terminer cette saison à Fribourg. Le club de Saint-Léonard n'a gagné que trois de ses 15 dernières rencontres et se retrouve sous la barre. Son retard sur le huitième, Ambri-Piotta, est désormais de quatre points, avec un match de joué en plus. Muller avait déjà dirigé l'équipe fribourgeoise au printemps 2000. Il avait succédé à Ueli Schwarz et avait réussi à obtenir la qualification pour les play-off, alors que l'équipe accusait un retard important au moment de son arrivée. Malgré ces bons résultats, son contrat n'avait pas été renouvelé. De 2000 à 2002, il fut assistant de Pospichin à la tête de Rapperswil. /si



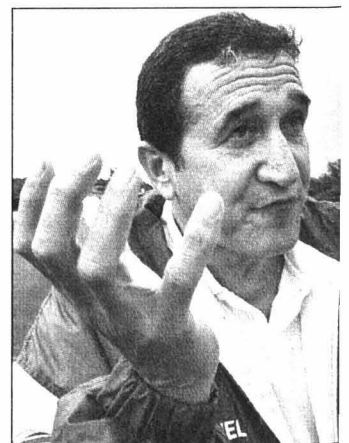
Colin Muller: les dirigeants fribourgeois ont utilisé la clause libératoire.

PHOTO KEYSTONE

FOOTBALL

Le retour de Parreira

Carlos Alberto Parreira a été nommé sélectionneur de l'équipe du Brésil, quintuple championne du monde. Mario Zagallo, qui avait assuré l'intérim pour le match amical contre la Corée du Sud (victoire du Brésil 3-2 le 20 novembre à Séoul, sera son adjoint. L'équipe championne du monde était sans entraîneur depuis la démission de Luiz Felipe Scolari à l'issue de Coupe du monde 2002 disputée cet été en Corée du Sud et au Japon. Le duo formé de Parreira, comme entraîneur, et Zagallo, comme adjoint, avait conduit la sélection «auri verte» à la victoire finale lors de la World Cup 94 aux Etats Unis. /si



Carlos Alberto Parreira retrouve la sélection brésilienne.

PHOTO KEYSTONE

GRENACHER STATION
032 756 60 60

La société Grenacher S.A. à Saint-Blaise, cherche un **POMPISTE à 100%**

Entrée immédiate ou à convenir.
Veillez prendre contact avec M. Cattilaz.

028-383185

T&I
TELECOMMUNICATIONS & INTERNET SA

Bonjour,

Vous avez toujours été attiré(e) par la vente. Votre enthousiasme, votre énergie et votre envie caractérisent une personnalité tournée vers l'action et la communication. Diriger votre efficacité vers un degré élevé de satisfaction des clients fait partie de vos défis.

Alors venez saisir les opportunités liées au développement de notre réseau commercial dynamique et international en tant que :

- **Conseillers(ères) en télécommunications**
- **Responsables de stand**

pour la distribution sur stands promotionnels des services de télécommunications et Internet les plus intéressants du marché.

Si vous êtes âgé(e) de 20 à 45 ans, motivé(e) et stimulé(e) par un salaire attractif (fixe + frais + primes) proportionnel à vos performances, nous vous offrons une formation de base et continue ainsi que des possibilités réelles d'évolution au sein d'une entreprise leader dans son secteur.

Le challenge vous tente ? Contactez-nous immédiatement.

T&I SA - Grand-Rue 38 - CP 175 - 2034 Peseux - Tél. 032 732 19 99

028-383192

L'ESPÉRANCE
Institution médico-éducative
1163 ÉTOY

accueillant des handicapés mentaux

met au concours un poste à 100% de

RESPONSABLE TECHNIQUE DE LA MAINTENANCE EN BÂTIMENT
(importante institution)

Profil:

CFC dans une branche technique.
Compétences pour les équipements techniques.
Maîtrise des outils informatiques usuels.
Précision et sens des responsabilités.
Capacité de diriger une petite équipe.
Jouer d'une bonne santé.
Langue maternelle française.
Age idéal: 30 à 45 ans.
Appartement de service à disposition.
Salaire selon conditions de l'Etat de Vaud.

Entrée en fonctions: tout de suite ou à convenir.

Faire offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de diplômes et certificats, à la Direction de l'Espérance, 1163 Etoy, à l'attention de M^{me} COLANERO, cheffe du secteur hôtelier.

Pour tout renseignement: M^{me} E. Colanero, tél. 021 821 13 13.

022-572707

Nous cherchons pour le 1er février 2003

CONCIERGE AUXILIAIRE

- Pour l'entretien général de 3 bâtiments comprenant 80 appartements au total.
- Convierait à un couple travaillant à mi-temps et ayant de l'expérience dans ce domaine.
- Appartement de fonction de 3 1/2 pièces à disposition.
- Veuillez adresser votre dossier complet à: Wincasa, A. Reber, Rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel

wincasa

Services Immobiliers
Annouchka Reber
Téléphone 032 723 09 07
annouchka.reber@wincasa.ch
www.wincasa.ch

041-606011

B
BERGEON
OUTILS ET FOURNITURES D'HORLOGERIE ET DE BIJOUTERIE

Nous cherchons pour notre département Produits-Achats

Agent d'ordonnancement - planification/contrôle

Tâches principales:

- Coordination entre le service produits / achats et le secteur conditionnement.
- Planification du conditionnement des produits.
- Gestion des délais de fabrication.
- Liaison avec le département ventes.
- Elaboration et application des directives de contrôle qualité.

Profil du candidat:

- Age: 30 - 40 ans.
- Formation technique ou commerciale.
- Connaissances en contrôle qualité.
- Connaissances en GPAO indispensables.
- Sens de la communication.
- Sens de l'organisation, rigueur, esprit de synthèse

Ce poste convierait particulièrement à une personne **dynamique**, douée d'un **esprit d'initiative** et ayant le **sens des responsabilités**.

Faire offre manuscrite avec prétentions de salaire au service du personnel de: **BERGEON & CIE SA, avenue du Technicum 11, 2400 Le Locle**

132-125-690/DUO

L'EXPRESS présente

Planeyse - Colombier

Samedi 11 janvier 2003, de 13 h 30 à 16 h 15

CROSS DU CEP CORTAILLOD

Championnats jurassiens et championnats neuchâtelois

Une vingtaine de catégories réuniront entre 300 et 400 concurrents.

10011

Une opportunité à saisir maintenant

Société en phase d'expansion en Suisse cherche pour sa filiale de Neuchâtel

15 personnes

à plein temps et disponibles tout de suite (CH/permis C)

- pas de connaissances exigées,
- super ambiance de travail,
- formation assurée et rémunérée,
- possibilité de promotion rapide jusqu'à responsable d'agence.

Téléphonez au 032 753 08 80 pour convenir d'un rendez-vous.
Rainbow Communications, rte de Soleure 12, 2072 Saint-Blaise.

028-383164

Customer Service/Scheduler *Tier 1 Automotive Supplier

Racemark International (www.racemark.com) est un fournisseur en croissance rapide de tapis pour l'industrie automobile avec des usines aux Etats-Unis et en Suisse. Racemark a été le fournisseur des marques les plus prestigieuses depuis près de 30 ans. Aujourd'hui, nos clients sont: **Acura, Audi, BMW, Honda, Jaguar, Kia, Mercedes-Benz, Mitsubishi, Land Rover, Porsche, Saab & Volkswagen.** Notre filiale de vente en ligne est GG Bailey, LLC (www.ggbailey.com). Nous avons obtenu les récompenses les plus prestigieuses décernées par l'industrie automobile qui reconnaissent la qualité exceptionnelle de nos produits, notre capacité d'innovation et notre engagement envers nos clients. Pour renforcer notre équipe en Europe, nous cherchons pour notre usine de Couvet la personne clé qui va devenir partie intégrante de notre équipe de management.

Qualifications:

- Bilingue anglais et français. L'allemand doit être maîtrisé.
- Maîtrise des outils PC MS Office.
- 2 ans d'expérience sur un ERP.
- 2-3 ans d'expérience dans le service à la clientèle et la logistique.
- Excellentes capacités de communication qui facilitent la satisfaction de nos clients et permettent de s'intégrer dans un environnement de production.
- Désir de se former dans les domaines de la Logistique et des Achats.
- Esprit d'équipe.

Ce poste offre une très bonne opportunité de développement de carrière pour une personne à la recherche de nouveaux objectifs dans les domaines de la Logistique du Service à la clientèle.

Les candidats intéressés peuvent soumettre leur dossier et lettre de motivation à Racemark à careers@racemark.com ou par courrier à: Racemark S.A., Pré Jorat 18, 2018 Couvet.

028-383202/DUO

L'EXPRESS

Bulletin de changement d'adresse

Les changements d'adresse doivent nous parvenir 5 jours ouvrables à l'avance:

- par e-mail: clientele@lexpress.ch
- par Internet: www.lexpress.ch - rubrique **Abonnés**
- par fax: 032 723 53 99
- par courrier: **L'Express - Service clientèle - Case postale 2216 - 2001 Neuchâtel**
- A notre réception: **rue Saint-Maurice 4 à Neuchâtel**

Les changements d'adresse **ne sont pas pris par téléphone.** Nous n'effectuons pas de changement d'adresse pour une période **inférieure à 6 jours.**

Frais pour l'étranger:
Fr. 1,20 par jour pour l'Italie, les Pays-Bas, l'Allemagne et la France
Fr. 1,55 par jour pour l'Espagne, le Portugal et l'Autriche

Tarifs pour les autres pays sur demande.

Attention: la distribution du journal à l'étranger peut être irrégulière.

Les frais de changement d'adresse seront ajoutés sur votre prochaine facture.

Bulletin de changement d'adresse

DOMICILE ACTUEL
(à remplir obligatoirement)

No d'abonné: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Rue/No: _____

NPA/Lieu: _____

Date: _____

Signature: _____

A NOUVELLE ADRESSE
(temporaire ou définitive)

Temporaire:
du _____ au _____ inclus

Définitive:
dès le _____

Nom: _____

Prénom: _____

Hôtel / Chez: _____


Rue/No: _____

NPA/Lieu: _____

Pays / Province: _____

B INTERRUPTION MOMENTANÉE
du _____ au _____ inclus

Cette interruption, pour autant qu'elle ne soit pas inférieure à une durée de 10 jours ouvrables, sera déduite sur votre prochaine facture.



Secrétaire au service immobilier Neuchâtel

003-248254

Le groupe Helvetia Patria est l'une des compagnies d'assurances de pointe en Suisse. Une équipe de spécialistes compétents, à l'œuvre dans tout le pays, est responsable de la gestion du large portefeuille immobilier.

Pour renforcer notre service immobilier à Neuchâtel, nous recherchons une secrétaire dynamique, indépendante, ayant l'esprit d'initiative, bénéficiant de plusieurs années d'expérience dans le secteur immobilier et aimant travailler dans une petite équipe.

Parmi vos tâches principales figurent:

- le suivi de la correspondance
- le traitement et l'enregistrement des factures
- la recherche de locataires et l'établissement des baux à loyer
- les contacts avec les concierges et les maîtres d'état.

Nous attendons de la personne à qui nous confierons ce poste varié une formation commerciale, un maniement habile du PC et de bonnes connaissances de l'allemand.

Intéressée? Dans ce cas, Monsieur Luciano De Marco, responsable de l'agence de Neuchâtel, se réjouit de recevoir votre candidature écrite.

Helvetia Patria Assurances
Service immobilier
Rue du Concert 6
Case postale 721, 2001 Neuchâtel
Luciano.DeMarco@HelvetiaPatria.ch

Posez-nous la question.

HELVETIA PATRIA

LES ÉTATS CIVILS

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Naissances - 17.12. Santos Paiva, Tatiana, fille de Valente de Paiva, Jorge et de Paiva Santos, Emilia Cristina. 19. Clot, Titouan Jarod, fils de Clot, Florian et de Clot née Pénicaud, Anouchka Danielle; Talovic, Edin, fils de Talovic, Ermin et de Talovic née Kuresepi, Amela. 21. Tesouro, Nolan, fils de Tesouro, José Javier et de Tesouro née Pittet, Séverine Yvette. 22. Humbert-Droz, Joshua, fils de Humbert-Droz, Pascal et de Humbert-Droz née Simon-Vermot, Laurence. 24. Adatte, Maxime, fils de Adatte né Balet, Jean-François Stéphane et de Adatte, Marjorie Claudia. 25. Beytrison, Cassandra Jessica, fille de Beytrison, Pascal Thierry et de Beytrison née Saison, Tanja Marianne. 26. Eke-men, Berkay, fils de Eke-men, Tacim et de Ekemen née Hizyolu, Seher; Udovic, Denis, fils de Udovic, Mersad et de Udovic née Hasanovic, Sadeta. ■ **Décès** - 14.12. Ballmer, Robert Edouard, 1920, époux de Ballmer née Schönenberg, Nelly Alice; Hüther née Carminati, Lucia Pasqualina Giuseppina, 1932. 15. Humbert-Droz née Vogt, Nelly, 1934, épouse de Humbert-Droz, Francis Laurent. 16. Mollier née Augsburg, Yvette Renée, 1924, veuve de Mollier Charles Léon. 17. Lédérrey née Doinet, Yvonne Henriette Marguerite Marie, 1916, veuve de

Lédérrey, Louis Alfred Félix; Lehmann née Madliger, Germaine, 1916, épouse de Lehmann, Jean. 18. Vuilleumier, André Willy, 1933, époux de Vuilleumier née Froidevaux, Clotilde Claire. 19. Holtz, Roger Maurice, 1919, époux de Holtz née Haymoz, Alice Adèle; Augsburg née Oppliger, Bertha Marguerite, 1899, veuve de Augsburg, Henri William. 21. Ummel, Jean-Pierre, 1941, époux de Ummel née Geiser, Marguerite; Singele née Anken, Rosemarie, 1937, épouse de Singele, Frédéric Gilbert. 22. Bourquin, Liliane, 1932. 23. Grobéty, Lucien Henri, 1914, époux de Grobéty née Sunier, Marguerite Rose; Riesen née Rohr, Rosa, 1912, veuve de Riesen, Heinrich. 24. Macoritto, Vittorio Giuseppe, 1928, époux de Betteto, Matilde Elsa; Pinho Almeida, Simao Pedro, 1977; 25. Hirt née Perregaux-Dielf, Marie Louise, 1926, veuve de Hirt, Roger Achille; Dessoulavy née Locca, Suzanne Elvire Marie, 1908, veuve de Dessoulavy, André Fernand.

NEUCHÂTEL ■ Naissances -16.12. Detomi, Théo, fils de Detomi, Pascal Aldo et de Detomi née Moltrasio, Myriam. 17. Hamelin, Michaël, fils de Hamelin, Cédric Christian Michel et de Vieira Gonçalves Hamelin née Vieira Gonçalves, Agostinha Maria; Raccio, Adrien, fils de Raccio, Fabio et de

Raccio née Leone, Maria Michela; Chopard, Loris, fils de Chopard, Marc et de Chopard née Lauro, Rosalba. 18. Dinarica, Elias, fils de Dinarica, Agim et de Dinarica née Gacond, Sylvaine Pascale; Sommer, Morgane, fille de Sommer, Claude Alain et de Sommer née Juillet, Marie-Claude Danièle; Cariddi, Danilo, fils de Cariddi, Paolo et de Cariddi née Grella, Maria Angela. 19. Barka, Ilyess Mourad, fils de Barka, Salem et de Benaoura Barka née Benaoura, Nadia; Schneider, Victoria Erika et Marion Ariane, filles de Schneider, Heinz et de Schneider née Rollier, Katia Isabelle. 20. Becirevic, Nelja, fille de Becirevic, Isos et de Becirevic née Murati, Elmira. 21. Saurer, Tilana, fille de Saurer, Alain et de Saurer née Manuntun, Hanna. Iosca, Raphaël, fils de Iosca, Giuseppe et de Iosca née Matta, Annie. 22. Azuaga Jimenez, Christian, fils de Azuaga Ruiz, Alfonso et de Jimenez Zorrilla, Antonia; Ferrari, Luca Vincent Edouard Jesus, fils de Ferrari, Frank et de Hubert, Aurélie Dominique Isabelle. 23. Rouyer, Orane Juliette, fille de Rouyer, Manuel Nicolas et de Nicaise Rouyer née Nicaise, Laurence Stéphanie. 24. Patenaude, Noah René, fils de Patenaude, Martin Joseph et de Patenaude née Steiner, Christine; Cirstea, Aurelian, fils de Cirstea, Nicolae Adrian et de Cirstea

née Zwahlen, Isabelle. Siegrist, Charlie, fille de Siegrist, Steven Roland et de Siegrist née Lauper, Patricia. ■ **Mariages** - 20.12. Chacon Montoya, Wilson et Quezada Florencio, Maria Delfina; Wicki, Daniel et Caillet, Patricia. Schwab, Cédric et Pagetto, Sandra. 23. Saïd, Abdelhak et Nehdi, Salwa. ■ **Décès** - 16.12. Roux, Daniel Hyacinthe, née en 1958, célibataire. 17. Wilinski née Jeanmonod, Marcelle Irma, née en 1923, veuve de Wilinski, Jan; Buchet, Gérard Emmanuel, né en 1914, époux de Buchet née Perret-Jeanne, Madeleine Violette. 20. Cima, Michel, né en 1912, veuf de Cima née Oberson, Georgette Maria; Berthoud-dit-Gallon née Beer, Hulda, née en 1914, veuve de Berthoud-dit-Gallon, Ferdinand. 21. Ramseier, Eric Ali, né en 1931, époux de Ramseier née Dick, Pernelle. 22. Michel, Johannes, né en 1924, époux de Michel née Haering, Yvette Alice; Krieg Suzanne, née en 1906, célibataire; Dousse née Bircher, Martha Aubry, née en 1946, épouse de Dousse, Noël Célestin; Agschen née Rezzonico, Giulia Santina, née en 1912, veuve de Gaschen, Willy Marcel. 24. Chavanne née Lavanchy, Marguerite Iseut, née en 1910, veuve de Chavanne, Henri Eugène; Guye, Francis Jacques, né en 1936, époux de Guye née Papaux, Josette Claudine.

Avant tout, ayez les uns pour les autres un amour constant, car l'amour couvre une multitude de péchés.

1 Pierre 4, 8



AVIS MORTUAIRES



Un soir, il n'y eut plus de lumière, et dans le cœur naquit le souvenir.

Catherine et Claude Cuenot-Stalder,
Coraline, Adrienne et Julien, à La Chaux-de-Fonds,
Danièle et Jean-Pierre Candaux-Stalder,
Aurélie et Nicolas, Julie et Yann, Léa et Charlotte,
à Fenin,
Anne-Lise et Alain Oberson-Stalder,
Mathieu et Nicolas, à Corcelles/Concise,
Marie-Claude et Rodolfo Garcia-Stalder,
Sophie et Cédric, Virginie, Lucas et Rebecca, à Fenin,

Les frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, leurs enfants et petits-enfants en Suisse alémanique et à Genève,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Joseph STALDER

leur très cher papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à lui dans sa 72e année.

Neuchâtel, le 8 janvier 2003.

La cérémonie aura lieu au temple de Fenin le samedi 11 janvier à 10 heures, suivie de l'ensevelissement.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Domicile de la famille: D. et J.-P. Candaux
Bons-Voisins 1, 2063 Fenin

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

R. I. P.

LES FAITS DIVERS

NEUCHÂTEL ■ Scootériste blessée. Hier vers 16h40, un habitant de Neuchâtel circulait en voiture sur l'avenue Edouard-Dubois, à Neuchâtel, en direction de la rue des Poudrières. Peu avant le carrefour, une collision se produisit avec un scooter conduit par une habitante de Neuchâtel, qui précédait la voiture. Blessée, la scootériste a été transportée par une ambulance à l'hôpital

des Cadolles, à Neuchâtel. /comm

■ Conducteur recherché. Dans la nuit de mardi à hier, un automobiliste a heurté une voiture en stationnement sur le chemin de la Boine, à Neuchâtel. Ce conducteur ainsi que les témoins de cet accrochage sont priés de prendre contact avec la police cantonale, à La Chaux-de-Fonds, tél. 032 968 71 01. /comm

L'ÉNERGIE

Contrôle continu des installations de chauffage

(Température extérieure moyenne et degrés-jours)
Valeurs hebdomadaires
du 30 au 5 janvier

	Température	Degrés-jours
Neuchâtel (ville):	7,1° C	90,3 DJ
Littoral ouest:	7,8° C	85,1 DJ
Littoral est:	6,7° C	93,4 DJ
Val-de-Ruz:	3,6° C	115,0 DJ
Val-de-Travers	4,2° C	110,8 DJ
La Brévine:	0,8° C	134,3 DJ
Le Locle:	4,2° C	110,7 DJ
La Chaux-de-Fonds:	3,2° C	117,9 DJ
La Vue-des-Alpes:	-0,5° C	143,4 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton.

Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage. Renseignements: Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20. /comm



Vous vivez - ou avez vécu - un deuil? Au (032) 724 06 05, nous pouvons en parler avec vous, dans le respect de la confidentialité. Il est aussi possible de participer à un groupe de parole ou d'être reçu individuellement.

Association Sésame, case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds

FLÜHMANN-EVARD
Pompes funèbres
032 725 36 04
24h/24h Maladière 16 • Neuchâtel
Proposition d'assurance frais funéraires adaptée à vos volontés

AVIS DE NAISSANCES

Le 7 janvier 2003
Brian, Sybille, Maxime,
Charlotte et Arthur
ont enfin pu voir
la petite bouille de

Philippe

pour le plus grand bonheur
de ses parents
Sabine et François
CHRISTEN (-Tritten)
Le Côté
2054 Les Vieux-Prés
Un grand merci au
personnel de Landeyeux

028-383370

Loïc a la grande joie
d'annoncer la naissance
de son petit frère

Robin, Maxime

le 8 janvier 2003
à la maternité de Landeyeux

Nathalie et Patrick
SIRON-GINDRAUX
Chemin des Polonais 29
2013 Cortaillod

028-383367

DÉLAI pour la réception des avis tardifs, naissances, avis mortuaires et remerciements: la veille de parution jusqu'à 21 heures

Remise des textes:

jusqu'à 17 heures
exclusivement, du lundi au
vendredi:
PUBLICITAS
tél. 032 729 42 42
fax 032 729 42 43

dès 17 heures, du lundi
au vendredi et durant le
week-end et les jours fériés:
L'EXPRESS
tél. 032 723 53 00
fax 032 723 53 09

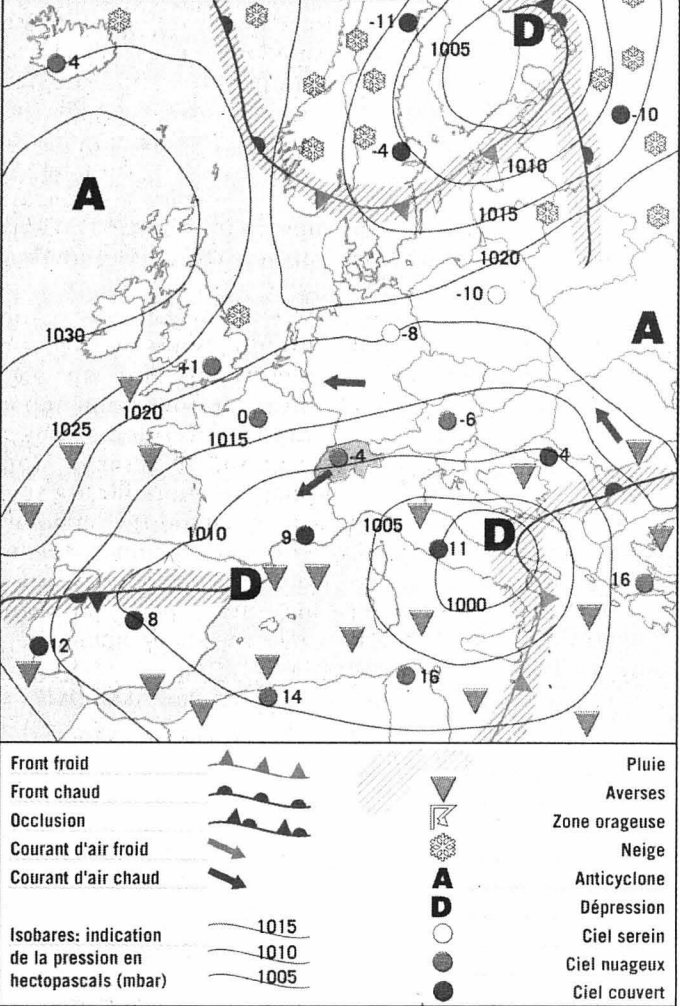
AUJOURD'HUI

Des manigances pour si peu

Situation générale: sur le grand échiquier météorologique, les pièces maîtresses du jeu tentent certains coup fumeux. Le froid sec conserve un avantage certain. L'anticyclone du nord des îles Britanniques trouve un allié sûr, son cher cousin des Açores. Prévisions pour la journée: des nuages égarés des perturbations méridionales achèvent aujourd'hui leur visite de la région, avant d'être repoussés par des vents qui s'orientent à nouveau au nord. Ce flux amène par ailleurs d'autres groupes de voyageurs pour la soirée, mais le soleil parvient à distiller quelques rayons entre deux, surtout sur les hauteurs. Les températures se montrent temporairement moins frusquetter et affichent entre moins 1 et moins 5 à tous les niveaux. Les prochains jours: assez ensoleillé au-dessus du stratus, toujours froid.

Jean-François Rumley

Carte isobarique prévue pour aujourd'hui à 14 heures



Fête à souhaiter

Julien
Températures
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: -1°
- Boudry: -1°
- Cernier: -3°
- Fleurier: -3°
- La Chaux-de-Fonds: -3°
- Le Locle: -3°
- La Vue-des-Alpes: -5°
- Saignelégier: -3°
- St-Imier: -3°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: neige, -6°
- Berne: -5°
- Genève: très nuageux, -3°
- Locarno: beau, 3°
- Sion: très nuageux, -1°
- Zurich: très nuageux, -6°

... en Europe

- Athènes: peu nuageux, 17°
- Berlin: beau, -7°
- Istanbul: pluvieux, 14°
- Lisbonne: très nuageux, 12°
- Londres: neige, 0°
- Madrid: très nuageux, 8°
- Moscou: beau, -18°
- Paris: très nuageux, -6°
- Rome: très nuageux, 12°

... et dans le monde

- Bangkok: variable, 31°
- Le Caire: ensoleillé, 27°
- Johannesburg: variable, 28°
- Miami: variable, 21°
- Pékin: ensoleillé, 0°
- Rio de Janeiro: ensoleillé, 28°
- San Francisco: ensoleillé, 18°
- Sydney: pluvieux, 38°
- Tokyo: variable, 9°

Soleil

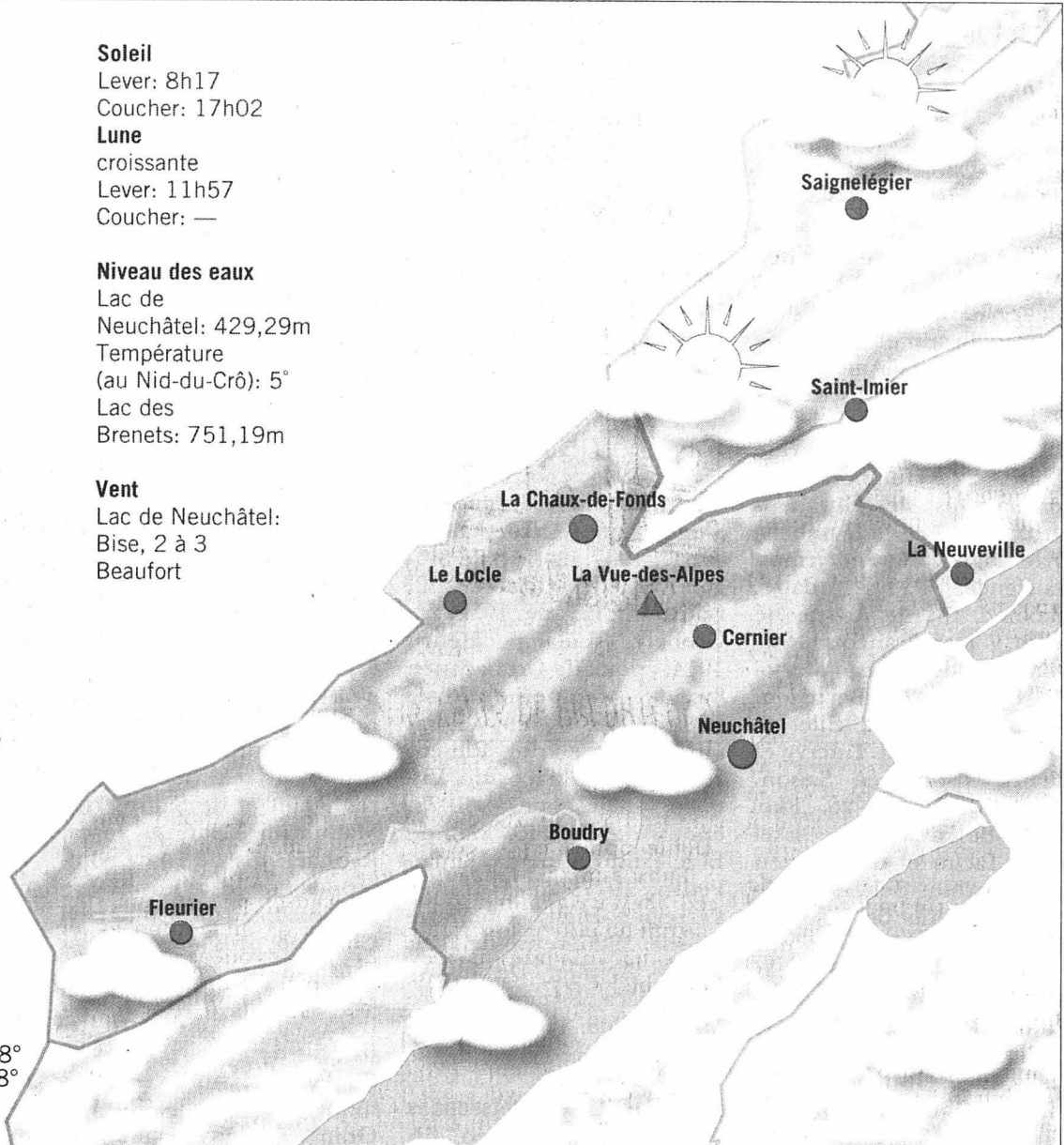
Lever: 8h17
Coucher: 17h02
Lune
croissante
Lever: 11h57
Coucher: —

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,29m
Température (au Nid-du-Crô): 5°
Lac des Brenets: 751,19m

Vent

Lac de Neuchâtel: Bise, 2 à 3
Beaufort



Aujourd'hui	Vendredi	Samedi	Dimanche
En plaine: -1° A 1000 m: -3°	-3° -6°	-3° -6°	-2° -4°

Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

L'ÉPHÉMÉRIDE

9 janvier 1873: Napoléon III meurt en exil

La bataille pour les élections de 1869 avait été sévère. L'opposition présentait des hommes nouveaux, Gambetta proposait le fameux «programme de Belleville». Néanmoins, les 23 et 24 mai, le gouvernement recueillit une solide majorité, grâce aux voix des ruraux. Mais dans les villes, l'opposition l'emportait nettement. Le nouveau corps législatif comptait 25 républicains décidés, 80 partisans du régime autoritaire («mamelouks»), 110 libéraux gouvernementaux et 40 libéraux d'opposition. 1869 vit une certaine effervescence: manifestations et grèves. 116 députés demandèrent plus de participation aux affaires et la responsabilité ministérielle. Napoléon céda le 12 juillet et le sénatus-consulte du 6 septembre donna au corps législatif des prérogatives parlementaires. Rouher fut évincé et des contacts pris avec Emile Ollivier, qui forma, le 2 janvier 1870, un ministère d'hommes nouveaux. Le sénatus-consulte du 20 avril entérina les réformes intervenues depuis 1860 et le peuple fut appelé à se prononcer sur la «Constitution de 1870». Le plébiscite du 8 mai fut un triomphe pour l'empereur: 7.359.000 oui contre 1.572.000 non et 1.894.000 abstentions. Quatre mois

plus tard vint le désastre de Sedan. Napoléon III fut fait prisonnier et l'empire s'effondra sans résistance. Libéré le 18 mars 1871, réfugié à Chislehurst, en Angleterre, miné par la maladie, l'empereur continua à se croire «l'unique solution» jusqu'à sa mort, survenue le 9 janvier 1873.

Cela s'est aussi passé un 9 janvier

2002 - Deux sympathisants connus du Hamas attaquent un poste militaire israélien dans le sud de la Bande de Gaza, tuant quatre soldats avant d'être abattus à leur tour.
2001 - Premier jour de la fête du Kumbh Mela, l'un des plus grands rassemblements religieux du monde, où des millions d'hindous se retrouvent près d'Allahabad (nord de l'Inde) pour se laver de leurs péchés dans les eaux du Gange. Revenant sur sa position initiale, le général chilien Augusto Pinochet accepte de se soumettre à des examens médicaux et à un interrogatoire du juge d'instruction Juan Guzman, ce qui pourrait permettre de l'inculper à nouveau au Chili pour des crimes commis durant sa dictature. Décès de Paul Vanden Boeynants, 81 ans, ancien premier ministre belge.
1999 - L'UDF Anne-Marie Comparini succède à Charles Millon à la présidence de la région Rhône-Alpes, à l'issue du troisième tour d'un scrutin très disputé, avec l'apport des voix de gauche.

1998 - En France, Lionel Jospin répond aux chômeurs avec la création d'un fonds d'urgence sociale doté d'un milliard de francs français (un peu moins de 250 millions de francs suisses).
1995 - Pour son cinquantième, le quotidien du soir «Le Monde» lance une nouvelle formule.
1990 - Charles Pasqua et Philippe Séguin décident de présenter, aux assises du RPR, une contribution commune pour un renouvellement du mouvement.

1987 - Le président nicaraguayen Daniel Ortega signe une nouvelle constitution, qui garantit des libertés civiles étendues.
1986 - Le colonel Kadhafi déclare que les auteurs des attentats des aéroports de Rome et de Vienne étaient «complètement fous».
1985 - Provoqué par un court-circuit, au cours d'une rigoureuse vague de froid, un incendie fait 25 morts dans un hôpital-hospice à Granvilliers (Oise).
1983 - Voyage surprise du premier ministre britannique Margaret Thatcher dans l'archipel des Malouines, qui vient d'être repris aux Argentins.

1977 - Arrestation à Paris d'Abou Daoud, un activiste palestinien soupçonné d'avoir participé à l'assassinat d'athlètes israéliens aux Jeux olympiques de Munich de 1972.
1972 - Le paquebot «Queen Elizabeth», en cours de transformation en université flottante, est ravagé par un incendie à Hong Kong.
1968 - La sonde américaine Surveyor 7 se pose sur la Lune - c'est la fin du programme lunaire des Etats-Unis.

1965 - On estime à plus de 500 le nombre de rebelles présumés exécutés par les forces gouvernementales congolaises en six semaines, depuis la reprise de Stanleyville.
1962 - Signature d'un pacte commercial entre Cuba et l'URSS.
1945 - Les Américains reprennent pied à Luzon, aux Philippines.
1878 - Les Turcs capitulent dans la Passe de Shipka et demandent un armistice aux Russes. Le roi Umberto 1er monte sur le trône d'Italie.

1792 - Le Traité de Jassy met un terme à la guerre entre la Turquie et la Russie.
1719 - La France déclare la guerre à l'Espagne.
1558 - Genève devient un canton suisse indépendant.
1522 - Le Hollandais Adriaan Floriszoon devient pape sous le nom d'Adrien VI. Ce sera le dernier pape non italien avant Jean-Paul II.

Ils sont nés un 9 janvier

- Le pape Grégoire XV (Alessandro Ludovisi) (1554-1623);
- Simone de Beauvoir, femme de lettres française (1908-1986);
- Richard Nixon, ancien président américain (1913-1994);
- L'écrivain Judith Krantz (1928);
- Joan Baez, chanteuse américaine (1941). /ap

LE DESSIN DU JOUR

COMPORTEMENT ANIMAL: AUJOURD'HUI, ANALYSE DE DEUX TYPES DE PRÉDATEURS

